L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 3 JUILLET 1856.

Imprimé et publié par
[illegible] WEISSE & Co.
[illegible] PROPRIÉTAIRES:
[illegible] WEISSE, N. DUFOUR,
[illegible] S. HARBY.
[illegible] entre Chartres et [illegible]

NOUVELLE-ORLEANS:
MATIN [illegible] JUILLET

[illegible]

COURS AUX MONDES.

Souscription est ouverte au [illegible] pour venir au secours [illegible] l'inondation en France.

[illegible]

AFFAIRES DU NICARAGUA.

Le *Herald* de New-York publie une lettre fort intéressante, qui lui est adressée de Key West, sous la date du 18 juin. Il y est question des affaires du Nicaragua. Voici quelques passages de la correspondance de notre confrère:

"La frégate américaine *Susquehannah*, commandant Joshua R. Sands, est entrée hier matin dans notre port, venant d'Aspinwall et de San Juan. Elle a mis à la voile de cette dernière ville le 10 juin. On ne savait encore rien de positif sur les mouvemens du général Walker qui attendait à Leon le résultat de l'élection présidentielle.

"L'armée de Costa Rica avait disparu. Carrera, président du Guatemala, avait recruté une armée de 3,000 hommes pour marcher contre Walker, et il était parti avec la ferme résolution de livrer bataille aux Américains. Cependant avant d'arriver à la frontière les désertions et les maladies avaient réduit sa troupe à un effectif de cinq cents hommes. Il jugea donc prudent de rebrousser chemin. Walker n'a conséquemment rien à craindre du Guatemala.

"Le Honduras a refusé aux troupes guatémaliennes la permission de traverser son territoire, en disant que celles-ci seraient certainement battues par les Nicaraguiens et que les Honduriens pour les poursuivre seraient forcés à entrer à leur tour dans le Honduras.

"San Salvador est également bien disposé en faveur du nouveau gouvernement du Nicaragua. Le pouvoir de Walker est à cette heure plus solidement établi dans l'Amérique Centrale que celui d'aucun chef indigène. Les recrues de la Nouvelle-Orléans, avec leurs six pièces de canon, n'ont éprouvé aucune difficulté à se joindre aux forces de Walker.

"La protestation Tinklepaugh a été le résultat d'un malentendu au sujet des vues du capitaine Tarleton, commandant de l'*Eurydice*, qui n'a jamais eu l'intention de froisser les Américains. Il dit qu'il voulait au contraire leur rendre service. Le fait qu'il a permis (lorsqu'il pouvait s'y opposer) à l'expédition armée partie de la Nouvelle-Orléans sur la goëlette *Minnie Schiffer*, de débarquer avec ses six pièces de canon et de remonter la rivière dans le but de se joindre à Walker et d'agir contre Mora, démontre suffisamment que le commandant anglais ne voulait ni ne pouvait, en vertu de l'autorité dont il est revêtu, mettre le moindre obstacle aux mouvemens des Américains. Rendez donc justice au brave Tarleton qui est plus digne d'éloges que de blâme.

Le *Herald* dit qu'il tient de bonne source que le père Vijil avant de retourner au Nicaragua a chargé M. John P. Heiss de le représenter pendant son absence ou jusqu'à ce que son successeur soit désigné. Le Rév. père ne reviendra pas, dit-on, aux Etats-Unis, s'il peut s'en dispenser. Il n'avait accepté le poste de ministre que pour prouver aux Etats-Unis que la population indigène du Nicaragua faisait cause commune avec Walker.

Le major Heiss, on se le rappelle, était encore il y a quelques mois, un des principaux éditeurs du *Delta*. Envoyé par M. Marcy comme agent spécial au Nicaragua, pour faire au gouvernement américain un rapport sur l'état de ce dernier pays, il se lia d'amitié avec les membres du gouvernement Rivas-Walker. C'est à eux qu'il doit la position qu'il occupe maintenant.

M. Charles Morgan a conclu un marché avec le Nicaragua pour l'établissement d'un service de paquebots à vapeur entre San Juan et les Etats-Unis. Il y aura deux départs par mois de la Nouvelle-Orléans et de New-York, et autant de San Juan. L'*Orizaba* sera affectée à ce service.

On a annoncé dernièrement que les Costa Ricains étaient fatigués de la guerre, et que pour engager Walker à cesser les hostilités, ils consentiraient à payer les frais de la campagne qu'on dit entreprendre les Américains. Cette nouvelle semble confirmée par une lettre que le père Vijil a reçue de son frère et dans laquelle celui-ci lui fait part des projets de Costa-Rica. Le général Walker a fermement, ce qu'il paraît, le projet d'envahir le territoire Costa-Ricain à la fin de l'été avec des forces considérables qu'il aura alors sous ses ordres. Ses voisins sont assez peu rassurés, comme on se l'imagine, aisément, et ils désirent conclure la paix à quelque prix que ce soit.

La coalition des Etats de l'Amérique Centrale contre le Nicaragua est donc ajournée indéfiniment. Une nouvelle invasion est moralement impossible par suite de la rivalité qui existe dans l'Amérique Centrale parmi les hommes qui aspirent au pouvoir. Le Honduras s'en irait en guerre serait certaine à son retour de trouver le gouvernement entre les mains de ses adversaires. Aussi personne ne prend-il l'initiative: chacun veut rester chez soi afin de suivre les événemens et d'en profiter.

L'armée de Walker se compose en ce moment d'environ 1,500 Américains.

L'*Orizaba* qui est partie de New-York le 25 juin pour San Juan, avait à son bord quatre à cinq cents passagers dont environ cent cinquante volontaires qui vont se joindre à Walker. Ces renforts doivent alarmer le Costa Rica et nous ne sommes pas étonnés qu'il cherche à conclure la paix. Si Walker, usant de représailles, envahissait le territoire de ses voisins, il s'en rendrait aisément maître.

Exploration de l'Océan.—On sait qu'il est depuis longtemps question d'établir un télégraphe sous-marin entre l'extrémité de l'Irlande et l'île de Terreneuve. Nous voyons que la compagnie qui a entrepris l'exécution de ce projet a chargé le lieutenant O. H. Berryman d'explorer la route où doit être submergé le câble. Le steamer *Arctic* a été nolisé dans ce but: on pense qu'il prendra la mer le 4 juillet. L'inventeur de l'instrument au moyen duquel s'opèrent les sondages dans les eaux les plus profondes sera à bord.

CHRONIQUE LOCALE.

Autre rencontre—Hier, à environ une heure et demie de l'après-midi, M. Thos. A. Adams, de la maison M. Greenwood & Co., accosta M. Kendall, et maître de poste, et l'accusa de s'être servi de son [illegible] pour répandre le bruit que M. McCay avait envoyé à Washington sa démission d'avocat du district des Etats-Unis. M. Kendall, nous dit-on, nia le fait [illegible] explications lorsque M. Adams [illegible] démenti. M. Kendall [illegible] à s'expliquer, mais M. Adams lui donna un second démenti. Là-dessus l'ex-maître de poste avait essayé de le frapper, reçut un coup de poing qui le renversa sur le trottoir. La scène s'est passée en face du magasin de MM. Burnside & Co. [illegible] en présence de trois ou quatre [illegible]. Après que les deux combattans eurent été séparés, on s'aperçut que M. Adams tenait un couteau à la main et que M. Kendall avait été [illegible]. Les uns disent que M. Adams avait arraché l'arme des mains de l'ex-maître de poste et n'avait pas voulu s'en servir; d'autres disent que M. Kendall n'avait pas de couteau.

Le calme était à peine rétabli, que M. Zunts, de la maison Shaw & Zunts, s'approcha, dit-on, de M. Kendall, et lui dit qu'il n'était pas satisfait de ce qu'il avait reçu, il était prêt à le châtier (M. Zunts prenait la défense de M. Adams). M. Kendall répliqua qu'il n'était pas un *bully* et que M. Zunts aurait du le provoquer avant sa rencontre avec M. Adams. On les empêcha d'en venir aux coups. M. Curry, un des commis de la maison Burnside & Co, ayant parlé de l'affaire, M. Zunts s'élança sur lui, les personnes présentes les séparèrent.

Nous publions sous toute réserve les faits qu'on vient de [illegible].

Nous avons appris plus tard, après que la rixe avait commencé, que M. Kendall, s'adressant à M. Adams, lui demanda: «Tom, ne m'avez-vous pas dit que M. McCay avait donné sa démission?»—M. Adams: «Je vous ai dit cela, il y a quelque temps, mais depuis je vous ai, en diverses occasions, fait savoir que j'avais été mal informé, et que M. McCay n'avait pas donné sa démission.»—M. Kendall: «Quiconque le dit [illegible] à toujours de votre autorité pour [illegible].»—M. Adams: «En faisant cela vous agissez comme un ——.» C'est en ce moment que M. Kendall a frappé M. Adams.

—En rendant compte, hier, de l'affaire entre M. McCay et M. Kendall, nous avons dit que le premier avait pris de ce [illegible] les coups. M. McCay au contraire, résistait à l'attaque.

1ère Cour de District.—M. Geo. L. Bright remplit momentanément les fonctions d'avocat de District.

Plusieurs affaires ont été appelées et décidées comme suit:

L'Etat contre A. Droz, affaire d'assaut et batterie—Mise hors de Cour.

L'Etat contre Owen Hare; obtention d'argent à l'aide de faux prétextes—Hors de Cour.

L'Etat contre Thomas Green et Charles Myers; vol avec effraction—Pas de poursuite.

Emanuel [illegible] de Mora Littlejohn—Soumise à la 2e Cour de District.

L'Etat contre James Cook; assaut et batterie—Pas de poursuite.

L'Etat contre John Wilson et Richard Jones, voleurs [illegible] et renvoyés en prison en attendant la sentence.

L'Etat contre Octave dit Jean Louis Lubin, h. c. l.; recel d'esclave marron—Affaire renvoyée au 9 du courant.

L'Etat contre Abraham Elbvert, Mme Blinky Elbvert, Mlle Clara et Mlle Mary Elbvert, assaut et batterie—Affaire renvoyée à la demande de l'avocat de la défense.

L'Etat contre Hannah Farris et Hannah Dowling; vol—Pas de poursuite.

L'Etat contre Charles Green, John Robinson dit Dougherty et J. B. Coie; assaut et batterie—Coie et Robinson sont mis en liberté. Le tribunal déclare forfaits les cautionnements de Green.

L'Etat contre Louis Faschnatt, Robert Forbes, John Fagan, Blasty Haicy, James Hogan et James Fitzgerald; assaut et batterie—Les cautionnements sont déclarés forfaits.

Voies de fait—Louis Hippolyte, du Lilly, h. c. l., est en prison en attendant qu'il réponde devant le recorder Fabre, à l'accusation d'avoir assailli à main armée une femme de couleur libre.

Un affidavit accuse A. Cleaveland d'avoir violemment assailli James Donaldson—Cautionnement.

—Le recorder a ordonné l'arrestation de M. France qui est accusé d'avoir frappé Sophie Hinclair.

Enquêtes—Le coroner a pratiqué, hier, la levée du corps de J. Howell, Anglais, qui s'est brûlé la cervelle dans un terrain, au de l'encoignure Rousseau et Philip. Howell était un vieillard exerçant la profession de peintre.

—Une autre enquête a été tenue, dans une maison de l'encoignure Troisième et Tchoupitoulas, Quatrième District, sur le cadavre de Patrick Sullivan, Irlandais, âgé de 45 ans. Verdict: delirium tremens, causé par l'abus des liqueurs alcooliques.

Arrestation—J. Orfer, conducteur d'une charrette de déménagement, a été arrêté, hier, dans le Deuxième District, à la demande de M. James Robinson qui l'accuse d'avoir renversé et grièvement blessé un vieillard. Le prévenu restera en prison jusqu'au jour fixe pour l'interrogatoire.

Dépêches Télégraphiques,

[illegible]

Mass meeting américain

[illegible] le soutenir M [illegible]

Société d'Emigration.—Nous lisons dans le compte-rendu de la séance du Sénat du 25 juin:

M. Wilson présente une pétition des directeurs de la "Massachusetts Emigrant Aid Society" indiquant le but de l'organisation de la société et se plaignant qu'elle a été dénaturée dans le rapport du comité des Territoires.

Cette société n'est pas cause, dit la pétition, des troubles qui ont éclaté au Kansas; jamais elle n'a enfreint les lois ou empêché leur exécution pacifique; il n'est pas sorti de sa caisse un seul dollar ni une seule cartouche pour aider à la révolte: personne n'a été envoyé par elle pour contrôler les élections: elle n'a eu que les agents nécessaires pour ses affaires; elle n'a payé de passage pour aucun émigrant, et aucun de ceux qu'elle a patronés n'est allé au Kansas, à sa connaissance, autrement que pour coloniser.

La pétition est renvoyée au comité des réclamations.

LES RÉCOLTES.

Nous lisons dans le *Journal de la Côte*, publié à Donaldson:

Dans un voyage que nous avons fait le long de la rive gauche du fleuve jusqu'à Plaquemine, nous avons recueilli sur l'état des récoltes tous les renseignements que nous avons pu nous procurer. Le manque de pluie se fait sentir partout, mais plus particulièrement dans la partie supérieure de la paroisse Ascension. La récolte de maïs est généralement belle et le plant de cannes satisfaisant; mais il souffre de la sécheresse dans beaucoup d'endroits. Quant aux souches, on n'en parle pas, il n'y en a nulle part. Nous avons cependant entendu citer deux exceptions.

Un nouveau fléau auquel on ne s'attendait pas s'est abattu sur quelques habitations le long du fleuve et sur le bayou Plaquemine. Ce sont des chenilles d'une voracité extrême qui s'attachent aux feuilles du maïs et des cannes et les rongent jusqu'à la tige de la plante. Cette calamité, qui ne fait que commencer, semble vouloir prendre des proportions malheureusement trop grandes. M. E. L., habitant d'Iberville sur le fleuve, nous a assuré qu'un grand nombre de rangs de ses cannes qui avaient la plus belle apparence sont maintenant à moitié dévorés et présentent un aspect déplorable.

M. C. L. qui habite le haut de Plaquemine nous a cité telles habitations où l'on a été obligé de couper plusieurs centaines d'arpents de maïs qui avaient été mangés par les chenilles. Où s'arrêtera ce mal? Dieu seul le sait.

FEUILLETON.

LES FILS DE FAMILLE

ROMAN

PAR M. EUGENE SUE.

XL.

Charles Delmare, plus calme, se recueille pendant un moment, puis s'adressant à Geneviève:

—Résumons les faits. Telles ont été les dernières paroles de San-Privato: "Si vous n'usez pas de votre influence sur Monsieur et madame Dumirail, afin d'amener l'ajournement indéfini du mariage de Jeanne si..., avant la fin de ce mois, Maurice n'est pas venu à Paris, ne fut-ce que pour y passer huit jours... je révèle et prouve à monsieur Dumirail que vous êtes le prétendu Wagner.... Vous devenez un objet d'horreur pour la famille Dumirail, et vous êtes ainsi séparé de votre fille... qui vous croit le meurtrier de son père!..." Telle est la menace de cet homme.

—Bon!—reprend Geneviève;—mais cette menace, peut-il l'exécuter?

—Il le peut.

—Bon! et quand je dis bon, à propos de ce qui est si mauvais, tu comprends, mon Charles, que je dis cela par manière d'acquit, et...

—Certainement... continue.

—Ah! ça! pourtant, voyons donc un peu? On apprend à monsieur Dumirail que tu es le prétendu Wagner, bon! mais qui affirme cela, le muscadin?... Or, tu nieras la chose?

—De deux choses l'une: ou monsieur Dumirail ajoutera pleinement foi à la révélation de San-Privato, et, sans vouloir même me revoir, me fermera sa porte en me signifiant le motif de notre rupture; ou bien, ce qui est plus probable, hésitant à croire à cette révélation, il s'adressera cordialement à ma loyauté, à mon honneur, afin de savoir de moi la vérité.

—Bon! et dans le premier cas?

—En admettant que monsieur Dumirail, persuadé que je suis le meurtrier de son frère, consente à me revoir, il me faudrait nier effrontément la vérité; je me sens incapable d'un si audacieux mensonge.

—Et dans le second cas?

—Que répondre à monsieur Dumirail me disant: "On vous accuse d'être le meurtrier de mon frère, je ne veux pas ajouter foi à cette horrible révélation; donnez-moi votre parole d'honnête homme que le fait est faux, et je vous croirai." Dis, nourrice, puis-je commettre un pareil parjure?

—C'est vrai, mon Charles, tu ne peux pas nier le fait. Voilà donc monsieur Dumirail instruit sans rémission que tu es le prétendu Wagner... bon!... Maintenant, crois-tu que cette découverte éteindra tout d'un coup la grande amitié que monsieur Dumirail a pour toi?

—Cela n'est pas douteux: il chérissait son frère; le souvenir de sa fin tragique saigne toujours dans son cœur. Hier encore, en me parlant de cette mort, lui ordinairement indulgent et doux, m'a surpris par la violence de ses fameux ressentimens contre le séducteur de sa belle-sœur! Non! non! jamais son ancienne amitié pour moi ne prévaudra sur l'aversion que je lui inspirerai désormais; et si, par impossible... je dis, Geneviève, par impossible... notre ancienne amitié pouvait balancer, dans le cœur de monsieur Dumirail, sa récente aversion, le respect de lui-même et les plus simples convenances lui interdiraient tous rapports avec moi qui ai tué son frère.... après avoir séduit sa femme! Je ne m'abuse donc pas! cette révélation aurait pour conséquence la rupture absolue, éternelle, de mes relations avec la famille Dumirail.

—Il s'ensuit, mon Charles, que ne pouvant plus remettre le pied chez eux, tu es ainsi séparé de ta fille?

—A jamais séparé, puisqu'elle me croira le meurtrier de son père, et que par égard pour une famille dans laquelle j'ai porté le déshonneur et le deuil, je ne devrais pas même rester plus longtemps dans le voisinage de ces personnes, ce voisinage leur rappelant sans cesse de cruels souvenirs. Il me faudrait donc quitter cette maison, ce pays, renoncer à la consolation d'habiter les mêmes lieux que Jeanne, à l'espérance de l'apercevoir quelquefois de loin, malgré l'aversion que je lui inspirerais désormais.... Mon Dieu! mon Dieu!—ajouta Charles Delmare frissonnant à cette pensée, puis se dominant:—Pas de faiblesse; envisageons résolûment la réalité.... supposons que Jeanne soit perdue pour moi....

—Or, comme tu ne vis que pour elle, mon pauvre fieu!... cette cruelle séparation sera pour toi"—Et tressaillant, Geneviève s'interrompt, porte sa main à ses yeux redevenus humides; puis, à l'exemple de Charles Delmare, elle domine son émotion et reprend brusquement avec une sourde amertume:—Tu es donc séparé de ta Jeanne, le désespoir te prend.... bon!... et tôt ou tard à ce chagrin tu ne survis pas....

—Peut-être,—reprend Charles Delmare, de crainte de trop affliger Geneviève;—je ne sais....

—Oh! je le sais, moi! Tu mourras à la peine, et.... Mais la nourrice se contenant encore, ajoute:—Voilà donc, mon Charles, si ce... scélérat exécute sa menace, voilà donc ce qui arrivera?

—Oui.

—Et pour que cela n'arrive pas, que faire?

—User de mon influence sur monsieur et madame Dumirail pour les engager à ajourner indéfiniment le mariage de Jeanne et de Maurice.

—Bon!... et maintenant, raisonnons....... Voyons, mon Charles, est-il possible de reculer indéfiniment ce mariage, et, surtout, demandons-nous s'il serait bon, s'il serait juste de le faire?

Charles Delmare réfléchit, et, après un moment de silence, il reprend d'une voix grave, presque solennelle:

—Ecoute-moi attentivement, Geneviève; les événemens d'hier et ceux de cette journée, en confirmant tout ce que je pressentais du caractère, des penchans, de l'organisation de ma fille, me donnent la conviction absolue que.... tu m'entends, absolue...... que si Jeanne épouse Maurice et vit avec lui, loin du monde, selon le désir qu'ils ont témoigné tant de fois et que, grâce à Dieu, ils éprouvent encore, malgré les dangereux fermens que la perfidie infernale de San-Privato a jetés dans leurs âmes, ces deux nobles enfans sont certains d'être heureux, à jamais heureux.

—Bon!...... mais si leur mariage est de beaucoup reculé, ou bien s'ils ne se marient pas.... Enfin, si Maurice va à Paris?

—En ce cas, Geneviève, ma fille est perdue!—répond Charles Delmare avec une angoisse inexprimable;—Maurice aussi est perdu!

—Perdue, ta Jeanne!—s'écrie la nourrice, effrayée de l'accent et de la physionomie de Charles Delmare.—Est-il Dieu possible, perdue! ta Jeanne! cet ange, ce trésor de grâce, de beauté, de vertu, ainsi que tu l'appelles!

—Ce trésor de grâce, de beauté, de vertu, cet ange, s'il sort de son paradis, entends-tu, Geneviève! et son paradis est le milieu où elle vit ici, cet ange déchu effrayera peut-être un jour les démons!

Charles Delmare prononce cette sinistre prophétie avec une si douloureuse et si effrayante conviction, que Geneviève, atterrée, stupéfaite, le regarde et ne peut que joindre les mains en poussant une exclamation de surprise et d'effroi.

XLI.

Un silence de quelques minutes a succédé au terrible pronostic porté par Charles Delmare sur l'avenir de Jeanne dans le cas où elle n'épouserait pas Maurice; ce silence, Geneviève le rompt la première, et encore palpitante de frayeur:

—Charles.... lorsqu'un père.... et un père tel que toi.... ose se livrer à de pareils présages.... au sujet d'une fille qu'il chérit plus que tout.... il faut bien qu'à ses yeux ces présages soient fondés sur quelque chose.... Aussi.... je te crois.... mais que veux-tu que je te dise?.... je suis comme au temps de mon catéchisme.... je crois sans rien comprendre.... parce qu'enfin.... Jeanne....

—Tiens!.... je vais te faire un aveu, dont je suis épouvanté.... un aveu.... qu'à toi seule au monde j'ose et je peux faire.... car vois-tu, nourrice.... à chacun des mots que tu vas entendre, je souffrirai autant.... je souffrirai plus que si un coup de poignard me frappait en plein cœur.

Que vas-tu donc m'apprendre, mon Dieu! je n'ai pas une goutte de sang dans les veines.

—Tel que je te l'ai dépeint, San-Privato, n'est-ce pas, est un infâme?

—Tu me le demandes!

—Eh bien! cet infâme....

—Achève....

—Misère de moi!.... Misère de moi!....

—Charles, tu me fais peur....

—Ma fille l'aime!....

—Hein!.... ta fille.... elle aime?.... qui? qui cela, aime-t-elle.... ta fille?....

—San-Privato....

—Miséricorde!—murmure Geneviève abasourdie, frissonnant et pâlissant.

Puis, secouant la tête comme une personne qui se réveille en sursaut, elle reprend, cherchant à se rassurer par une supposition dont elle reconnaît presque l'absurdité:

—Pour sûr, la fatigue m'aura engourdie... Dame!... il est si tard.... une heure du matin.... et puis, sans m'en apercevoir.... je me serai endormie.... c'est ça.... pour sûr!.... mon Charles; il y a un moment, je sommeillais, n'est-ce pas, et j'aurais rêvé que tu me parlais de ta fille, me disant qu'elle aimait ce.... ce.... enfin, tu sais, cet homme!

—Je l'ai dit, nourrice, je l'ai dit.

—C'est donc vrai! je ne rêvais pas! bonté divine! j'avais bien entendu!

Et l'esprit troublé par cette incroyable révélation, la nourrice balbutie:

—Faut m'excuser, mon Charles, ma pauvre vieille tête n'était pas déjà très forte; je crois qu'elle déménage tout à fait; j'ai des éblouissemens, je ne vois plus clair dans mon idée. C'est ma faute à coup sûr et non la tienne. Mais enfin, tout à l'heure, tu me disais; "Jeanne et Maurice sont certains d'être heureux s'ils se marient bientôt;" "bon! et voilà que tu me dis maintenant que ta fille aime ce.... ah! Jésus! mon Dieu! c'est à en devenir folle!

—Pauvre bonne mère, calme-toi, le mal est grand, mais loin d'être désespéré.

—Pourtant, si Jeanne aime ce......

—La malheureuse enfant a vaillamment lutté, elle lutte encore contre ce fatal entraînement; aussi, je te le répète, rien n'est désespéré.

—Elle! elle! aimer cet homme-là!

—Ecoute-moi, et, peut-être, tu comprendras ce qui te semble inexplicable....

—Parle, mon Charles, je vais t'écouter de toutes mes forces.

—Et d'abord, il est évident n'est-ce pas, qu'il y a en nous, en toi, en moi, dans tout le monde enfin, du bon et du mauvais.... des défauts et des qualités?

—C'est tout simple.

—Jeanne est comme tout le monde? il y a en elle du bon et du mauvais....

—S'il y a en elle du mauvais, il n'y en a pas beaucoup, d'après ce que tu m'as dit d'elle si souvent.

—Non, mais enfin ses mauvais instincts sommeillaient; ils ne se seraient sans doute jamais éveillés, ils seraient morts faute d'alimens, sans la présence fatale de cet homme; en un mot, pour te rendre ma pensée aussi simple, aussi claire que possible, San Privato, par ce qu'il y a de mauvais en lui, correspond à ce qu'il y a de mauvais dans Jeanne, de même que Maurice correspond à ce qu'il y a d'excellent dans ma fille. Comprends-tu cela, bonne mère?

—Attends.... voyons?... Oui, il me semble, si je saisis bien, que c'est comme si tu disais que Jeanne aime Maurice pour son cœur.... et ce.... enfin l'autre.... pour sa scélératesse?

—C'est cela même.

—Est-ce que c'est possible?

—Malheureusement, oui, cela est possible!

—Mon Dieu! mon Dieu!

—Cela est possible, surtout lorsque la scélératesse revêt des dehors aussi séducteurs que ceux de San-Privato; puis, de même que l'abîme dont nous sondons les périls mortels nous attire souvent malgré nous, la perversité a un attrait irrésistible, un charme fatal pour certains caractères pervers.

—Jeanne pervertie! Que dis-tu là?

—Pervertie! non, pas encore, grâce à Dieu! mais il existe en elle de dangereux penchans qu'elle a hérités de moi, mystérieux et funeste héritage, le seul, hélas! qu'une destinée vengeresse m'ait permis de léguer à mon enfant! De ces fâcheux penchans à peine elle a conscience: aussi elle se révolte, elle se débat sincèrement contre la pernicieuse influence de San-Privato; mais il captive Jeanne par son mauvais côté, qui, n'avait pu, quoique voilé, échapper à mon œil de père, et il n'a pas échappé non plus à la diabolique pénétration de San-Privato!

—En vérité, mon Charles, je n'en reviens pas.... je devrais avoir peur.... et malgré moi.... en t'écoutant.... je me sens rassurée.

—Que dis-tu?

—Dame! oui.... comment! voilà tout ce que tu reproches à ta fille? de te ressembler par le caractère.... à toi, si bon.... si généreux!

—Pauvre nourrice.... tu n'oublies qu'une chose.

—Quoi donc que j'oublie?

—C'est que je suis homme.... et que Jeanne est femme; tu oublies encore que, sans parler de mon désordre égoïste, stupide, coupable qui, en dissipant l'héritage paternel, m'a conduit à une ruine abjecte et devait me pousser à un lâche suicide.... j'ai, malgré *la bonté, la générosité* de mon caractère, porté le déshonneur et la mort dans une famille que j'y ai introduit l'enfant de l'adultère.... Oh! certes, les hommes, si tolérans parce qu'ils ont tant besoin de pardon pour eux-mêmes, témoignent d'une fraternelle indulgence pour certains vices, certains crimes qu'ils commettent ou regrettent de ne pouvoir commettre! Que dis-je! ils les glorifient, ces crimes! Corrompre et séduire une épouse jusqu'alors irréprochable, tuer son mari en duel, c'est ravissant! cela vous pose en crâne, en roué, en don Juan, en héros de roman de cape et d'épée! Mais qu'une femme jeune, belle, spirituelle, hardie, elle aussi se livre à l'ardeur de ses passions; qu'elle aussi cède sans honte à l'ardeur de son sang; qu'elle aussi cède.... l'adultère, du repos des familles; qu'elle aussi fasse couler sans pitié les larmes et le sang.... horreur, anathème sur elle! grand est le nombre de ceux qui la maudissent, ce sont ses victimes, ce sont les dédaignés, les délaissés, les envieux de sa beauté.... c'est la foule, enfin.... et la malheureuse femme tombe aux cris de malédiction de tous dans un abîme d'opprobre!

—Ah! oui, maintenant j'ai peur, Charles... mon Dieu! soupçonnerais-tu Jeanne de devenir jamais....

—Ma fille a hérité de mon amour effréné du luxe et des plaisirs.... ma fille a hérité de l'ardeur de mon sang.

—Mais cela, qui te le prouve? qui te le dit?

—Qui me le dit? Ah! c'est que j'ai vu ma fille, elle encore si candide, se troubler, pâlir, rougir, palpiter sous le regard magnétique et effronté du séduisant San-Privato, et cependant elle aimait, elle aime noblement, tendrement Maurice; ah! c'est que j'ai vu les yeux de ma fille étinceler, son front se redresser, fier, rayonnant comme s'il était déjà couronné du diadème des fêtes éblouissantes dont elle se voyait la reine, alors qu'elle écoutait d'une oreille avide les récits de San-Privato... ah! c'est que j'ai vu ma fille, et cela surtout m'épouvante, c'est que je l'ai vue, malgré le mépris, malgré la sincère indignation que lui causait la lâcheté, la perfidie, le mensonge de cet homme, éprouver cependant une sorte d'admiration mêlée d'effroi pour sa rouerie, son audace, lorsque, par un prodige de présence d'esprit et d'adresse, sortant triomphant d'une situation d'un ridicule mortel pour tout autre que lui, il osait, en présence de Maurice réitérer à Jeanne l'aveu de son amour en termes passionnés, brûlans, qui la bouleversaient, qui portaient le trouble dans son âme. Aussi, confuse, effrayée de ces sensations si nouvelles pour son innocence, j'ai vu ma fille se jeter dans mes bras en me criant: "Sauvez-moi! je suis perdue!"

—Hélas! mon Dieu! c'est déjà terrible... mais il y a bien loin de là, mon Charles, à cet abîme d'opprobre dont tu parlais tout à l'heure.

—Pauvre nourrice!.... tu ignores combien est rapide la pente du mal.... San-Privato est aux yeux de ma fille le type du roué séduisant, sensuel, sceptique, hardi, insolent et railleur.... Il exerce sur elle une sorte de fascination dont se révolte, dont s'effraye encore Jeanne, parce que ses mauvais instincts sont à peine éveillés.... mais crois-moi, Geneviève, s'ils s'éveillaient tout à fait.... s'ils se déchaînaient dans leur fougue.... oh! malheur à moi! malheur à moi! ma fille me dépasserait de bien loin dans la carrière du vice!.... Oui, tout me le dit.... elle primerait un jour San-Privato lui-même! elle deviendrait une sorte de don Juan féminin, semblable à cette créature dont le portrait te faisait tout à l'heure frissonner; dehors ravissans, âme implacable, riant des larmes, riant du sang qu'elle fait couler, n'ayant pour but unique de sa vie l'assouvissement de ses passions; pour règle, leurs caprices; pour frein, leur lassitude!

—Miséricorde! mais ta fille serait un monstre, et ce monstre, c'est ta frayeur qui se le figure, mon pauvre fieu....

—Tiens, nourrice!—s'écrie Charles Delmare en proie à une sorte d'hallucination prophétique;—on l'a dit: les mères et les pères sont parfois doués de la seconde vue.... Eh bien! j'en jurerais Dieu, Jeanne, à cette heure où tout se tait, où l'on s'écoute penser, Jeanne, brisée par les émotions du jour, et agitée par une fiévreuse insomnie, flotte indécise entre l'appel du bien et celui du mal, entre son bon et son mauvais génie; tour à tour elle songe à Maurice et à San-Privato. Tantôt le bien l'emporte; alors à ma fille apparaît un avenir riant et pur; épouse chérie, mère honorée; elle se voit vieillir avec Maurice entourés de leurs enfans bien-aimés, et attendre le soir de leur heureuse vie qui s'est écoulée sereine comme un beau jour d'été; alors le cœur de Jeanne s'allège, s'épanouit, elle espère. Tantôt songeant, au contraire, à San-Privato, elle sent palpiter son sein, elle sent ses joues rougir, et pourtant elle est seule dans l'obscurité; mais le souvenir de cet homme de malheur l'obsède, la domine; trop innocente encore pour soupçonner où l'entraîneraient ses dangereux penchans, dont à peine elle a conscience, et seulement éblouie, fascinée par le mirage enchanteur d'une vie de fêtes, de plaisirs, elle dédaigne, elle maudit le passé si calme, si prospère, et s'élancé dans un étincelant tourbillon, guidée par San-Privato, qui cependant, à ses yeux, est encore pour elle moins un époux, moins un amant qu'un complice.

—Charles.... si ta fille en est encore à hésiter entre l'ange et le démon.... elle n'est pas perdue, tu le dis toi-même; s'il y a en elle du mauvais, il y a aussi du bon, beaucoup de bon. Pourquoi, avec ton aide, le bien ne l'emporterait-il pas sur le mal? Pourquoi enfin, puisque sa famille et toi désirent ce mariage et que Jeanne elle-même, malgré tout, le désire aussi, pourquoi n'épouserait-elle pas Maurice?

—Là est le salut, peut-être; là est mon unique espoir, car, si le mariage est prochain, la présence de Maurice, la sincère affection que Jeanne ressent pour lui et dans laquelle se concentreront désormais toutes les forces de sa nature passionnée, enfin la paix, le contentement intérieur dont elle jouira en suite de tant de luttes, de tant de secrètes angoisses, effaceront peu à peu de son esprit le souvenir irritant, corrosif, de San-Privato; chaque jour le charme de ses devoirs prendra sur elle un plus doux empire. Et si elle devient mère, ah! Geneviève! Geneviève!.... l'ombre même du mal disparaîtra de son cœur devant le rayonnement divin de la maternité; le désir de briller, cette soif de plaisirs si dangereux dans un milieu qui l'exciterait encore, s'apaisera, s'éteindra ici, faute d'occasion! Ah! l'occasion! l'occasion! entremetteuse infâme! Combien d'âmes n'a-t-elle pas prostituées au vice et au crime!

—Tu as raison, mon pauvre fieu.... Il y a bien longtemps qu'on l'a dit: "L'occasion fait le larron."

—Et Maurice serait, en face de l'occasion, non moins sujet à faillir que Jeanne. Sa nature impétueuse, énergique, s'il se trouvait dans une voie mauvaise, le porterait aux plus grands désordres!.... Est-ce donc dans cette infernale prévision que San-Privato exige de moi que j'use de mon influence sur la famille Dumirail, afin qu'elle envoie Maurice à Paris!

—Ah! mon Dieu! Charles, tu me rappelles....

—Quoi, nourrice?

—Ce que j'avais oublié.... ce tu oublies... les menaces de ce monstre! Il veut te forcer à décider monsieur Maurice à aller à Paris; il veut te forcer à faire ajourner le mariage de ta fille.... Et puis nous parlons d'elle, plus il nous saute aux yeux, à nous deux, qu'elle est perdue si elle n'épouse pas son cousin... et sauvée si elle l'épouse!

—Geneviève, il faut qu'elle soit sauvée!—répond Charles Delmare se recueillant.—Cet entretien approfondi m'a prouvé qu'il n'est, au monde, qu'un moyen de salut pour Jeanne.

—J'entends.... ce mariage....

—Il faut qu'il ait lieu.... il aura lieu avant la fin du mois.

—Mais alors bonté divine! ce qui sauve ta fille fait ton malheur.... te désespère.... te tue, mon Charles.... car si ce mariage a lieu, ce.... démon de San-Privato....

—Me dénonce à monsieur Dumirail comme le meurtrier de son père.

—Et tu es pour toujours séparé d'elle!

—Mais elle est sauvée, Geneviève!—s'écria Charles Delmare avec un accent de dévouement sublime,—elle est sauvée! l'ange reste dans son paradis, le démon perd sa proie!

—Mais toi! mais toi!... il te faudra renoncer à revoir ta Jeanne, mon Charles, puisqu'elle croira que tu as tué son père, et qu'alors elle aura pour toi autant d'horreur qu'elle a maintenant d'attachement; il te faudra quitter le pays, aller vivre loin d'elle, ne pas seulement être témoin de son bonheur que tu auras payé si cher!....

—Ah! je l'avoue, cette pensée est affreuse!—reprend Charles Delmare avec accablement et les yeux noyés de larmes.—Je te dis tout, nourrice.... eh bien! je suis faible, je suis lâche, ou je le sens, cette pensée que mon cruel sacrifice aura du moins assuré le bonheur de Jeanne ne suffira pas à me consoler de notre séparation, hélas! éternelle. J'aurai, je le prévois, à lutter contre des accès de douloureuse défaillance, de désespoir atroce; je ne trouverai pas, dans l'accomplissement du plus sacré des devoirs, dans la satisfaction de moi-même, cette puissance de résignation qui fait le calme des âmes fortes. Non, il ne se passera pas un jour, pas un instant sans qu'au fond de ma nouvelle solitude.... solitude morne, sombre, désolée comme mon cœur.... je me dise: "Quand j'étais *là-bas*, à cette heure-ci, j'attendais le moment de voir ma Jeanne, ou bien je la voyais, ou bien je l'avais vue...." Et étouffant ses sanglots, Charles Delmare ajoute:—J'accomplirai mon devoir jusqu'à la fin, j'en jure Dieu! mais je serai bien malheureux! oh! bien malheureux!

—C'est vrai,—reprit Geneviève,—c'est vrai, tu es bien malheureux, mais tu peux te dire qu'il y a quelqu'un de plus à plaindre que toi: c'est moi.... Ah! si tu savais quelle est ma peine de te voir tant souffrir et de ne pouvoir que pleurer avec toi!

—Pardon, bonne mère,—reprend Charles Delmare plus calme,—oui, pardon pour mon injustice, pardon pour mon ingratitude! Non, je ne suis pas le plus malheureux des hommes! Je le serais, si je ne t'avais près de moi, toujours dévouée, toujours compatissante à mes afflictions.... Non, non, je ne suis pas le plus malheureux des hommes, car lorsque viendra le jour où je devrai pour jamais me séparer de ma fille, je pourrai du moins te parler d'elle....

Et Charles Delmare, entendant sonner deux heures du matin, ajouta:

—La nuit s'avance, va te reposer, nourrice; je vais tâcher de m'endormir; le sommeil réparera mes forces, car demain j'en aurai besoin.... je prévois une journée de vives et pénibles émotions. Dans quel état moral retrouverai-je Jeanne et Maurice?... Ah! ces pauvres enfans ne causent pas seuls mes inquiétudes. Monsieur Dumirail lui-même.... ce soir.... —Et, s'interrompant,—Cherchons d'abord le sommeil,—ajouta-t-il;—raffermissons-nous pour une nouvelle lutte peut-être! Bonsoir, nourrice; bonsoir bonne mère; à demain....

Geneviève regagna la cuisine, où elle couchait: Charles Delmare s'étendit sur son lit; bientôt la nourrice et son *fieu* trouvèrent dans le sommeil l'oubli momentané de leurs peines.

(*A continuer.*) EUGENE SUE.

Décédé hier, mercredi, 2 du courant, à 6 heures du soir, à l'âge d'un an, trois mois et vingt-sept jours, JOHN BAPTISTE, fils unique de Antonio et Louisa Terzaia. Les amis et connaissances de la famille ainsi que le Foyer Maçonnique No 44, sont priés d'assister aux funérailles qui auront lieu cette après-midi, à 4 heures.

SERVICE FUNÈBRE.

Les amis et connaissances des familles Fortin et Locart sont priés d'assister au service funèbre de feu EDOUARD FORTIN, D. M. qui sera célébré à la cathédrale St. Louis, samedi prochain à 9 heures du matin. 3 juil

Nécrologie.

Décédée, le premier juillet 1856, dans sa dix-neuvième année, mademoiselle SOPHIE JOSEPHINE MORRISON.

Dieu a rappelé à lui, dans la personne de mademoiselle S. J. Morrison, une de ces créatures qu'il se plait à douer des qualités les plus précieuses.

Douce et bon caractère, constante dans ses affections, affable dans ses manières, cette jeune fille s'attirait l'approbation et le respect de tous les cœurs. Pauvre fleur, à peine écluse, elle allait bientôt recevoir la récompense de ses vertus, lorsque l'orage inclina son front et la fit mourir!

Nous regrettons profondément cette jeune personne dont s'enorgueillissait la société, et qui procurait tant d'amour et de bonheur à sa famille adoptive. Puisse celle-ci avoir la conviction que nous partageons leurs peines, et que toujours nous chérirons le souvenir de cette enfant, qui, maintenant, prie pour nous parmi les anges du ciel! A.

LE GRAND REMEDE RUSSE

POUR LE BIEN PUBLIC.

Chaque mère devrait avoir une boite sous la main pour le cas où il surviendrait un accident à ses enfants.

REMEDE RUSSE DE READING.

C'est un remède qui a été inventé à Boston, qui est connu depuis trente ans, et que les médecins recommandent. Il guérit sûrement et promptement les brûlures, les hémorroïdes, les clous, les cors, les vieilles cicatrices de toutes sortes, les boutons de fièvre, les ulcères, la gale, la teigne, l'urticaire, les ognons, les maladies de tétins, les nourrices, le rhumatisme, les panaris, le suppurations, les morsures de puce et d'araignée, les engelures, le scorbut, les gerçures des lèvres et les verrues. Les vertus de cette préparation peuvent être prouvées par des milliers de citoyens de Boston et des environs qui s'en servent depuis trente ans, elle ne nuit jamais à la prescription du médecin et est composée des plus purs ingrédients d'après une formule approuvée des meilleurs [illegible]. Les propriétaires ont des lettres de membres du clergé, de médecins, de capitaines de navires, de nourrices et d'autres personnes qui ont eu recours à ce remède et l'ont recommandé. Le SALVE RUSSE de Redding est dans de grandes boites en fer blanc sur le couvercle desquelles il y a un cheval et un soldat blessé. Cette gravure se trouve également sur l'enveloppe. Le prix est de 25 cents la boîte.

REDDING & Co., propriétaires à Boston, Massachusetts.

A vendre à la Nouvelle Orléans, par J. WRIGHT & Co. Nos 21 et 151, rue de Chartres. 9 fev—1an

Le règne de l'Art.—Dans ce siècle de merveilles, l'art laisse son empreinte presque partout. Les plafonds au-dessus de nos têtes et les tapis que nous foulons sont des œuvres d'art. L'art fait passer le chemin de fer à travers des montagnes et dans le bois; il fait franchir avec la rapidité de l'air les espaces à des machines de bois et de fer. Rien n'est trop petit ou trop grand pour l'art. Nous venons d'en avoir une nouvelle preuve: ce sont les PILULES PURGATIVES sorties du laboratoire de ce célèbre chimiste, le Dr J. C. AYER, et qui sont à vendre par J. WRIGHT & Co. Nos 21 et 151, rue de Chartres. Et tous les autres pharmaciens de la Nlle-Orléans.

Presque tous les journaux des Etats-Unis parlent de l'efficacité des AMERS DU Dr J. HOSTETTER et des quantités immenses que vendent les agents, dans les villes du Sud et de l'Ouest. C'est une preuve incontestable des vertus de ce remède, qui convient à notre climat et que devraient employer toutes les familles, dans les grandes chaleurs, comme protection contre les maux d'estomac si fréquens à cette époque de l'année.

A vendre par E J HART & Co. No 79, rue Tchoupitoulas. ALEXANDER NORTON & Co. No 2, rue Poydras. J. WRIGHT & Co. Nos 21 et 151 rue de Chartres. 1 juill—6

Grand Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, de Jackson et du Nord.

ARRANGEMENTS POUR L'ÉTÉ.

DU 1ER AVRIL AU 31 OCTOBRE.

Un train pour les passagers part de la Nouvelle Orléans, tous les jours, à 6 heures et demie de l'après midi et arrive à Osyka, à 88 milles de la Nouvelle Orléans, à 8 heures du soir. Le train part d'Osyka, tous les matins, à 6 heures et arrive à la Nouvelle Orléans à onze heures du matin.

Un train extra, outre le train des passagers, part de la Nouvelle-Orléans, tous les dimanches, à 6 heures du matin, pour Osyka et les points intermédiaires et est de retour à la Nouvelle-Orléans, le même jour, à 6 heures et demie du soir.

Prix—Trois cents par mille, pour aller et autant pour revenir. Les enfans au-dessous de cinq ans ne paieront rien. Les enfans de cinq à douze ans et les personnes de couleur paieront moitié prix. Des billets d'excursion (bons, pour un train quelconque, de samedi après midi, à lundi matin inclusivement) à moitié prix.

On peut obtenir des billets, pour la saison, au bureau de la Compagnie, No 44, rue Carondelet, ainsi que des billets de familles, (billets entiers et moitié de billets) en paquets de vingt-cinq, à une réduction.

Il ne sera pas permis aux personnes de couleur de voyager sans une passe qui les autorise à le faire et désigne la station où elles devront s'arrêter ou d'où elles devront partir. Le conducteur gardant la passe qui ne pourra servir que pour aller d'un point à un autre, une seule fois, les personnes de couleur qui voudront aller et venir devront avoir deux passes.

Un train pour le fret part de la Nouvelle-Orléans, pour Osyka, et les stations intermédiaires, à 7 heures du matin, tous les mardis, jeudis et samedis, et part d'Osyka, pour la Nouvelle-Orléans, et les stations intermédiaires, tous les lundis, mercredis et vendredis.

R. P. GUYARD, Surintendant du transport. 3 juillet

CONSULAT DE FRANCE.

Avis mensuel.—Juillet 1856.

SONT invitées à se présenter à ce Consulat, pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent:

Alquot, (Mlle)
Aymes, Adolphe
Bachud, Gustave
Berger, Théodore
Bihoard, Auguste Joseph
Bergenau, Louis Eugène
Bruey, Juste Théodore
Brunet, Ernest Alphonse Vincent
Cornet, Jean Pierre
Cochet Bobot, Léon
Crotte, Pierre
Castac, Pierre
Cristen, Jules Joseph
Chaddelaud, Jean Marie
D'Ardigade, Ambroise
Dufour, Jacques (Mme veuve)
Drieux (charpentier)
Delrieu, Pierre
Ducourt, Joseph
Ferray, Jean Baptiste et Edouard Amable
Goulet, Claude
Guilhoumie, Alexandre
Garat, Bastien Théodore
Gille, Etienne
Genê, André
Grognet, Auguste
Houl (Mme), née Catherine [illegible]
Harmand, Jean-François Antoine
Hostèle, François Victor
Jeune, Alexandre
Lalanne, Marie
Lefebvre, Eugène
Mathieu, Georges
Mariaux, Charles Louis
Martin, Armand
Mollier, Emile
Montreuil, Louis
Montreuil, Désiré
Picheresu, Nathalie
Petit, Jean Adrien
Parrot, Constant
Rappeiling (Mme veuve)
Remi, Jean-Baptiste
Serval, Charles et Bertrand
Strauel, Jean
Stenk, Joseph
Touboul, Joseph
Tolerry, Auguste
Troisier, Jean Baptiste
Tonnevalle, G.
Verdonet, Ed., Nas (Mme veuve) née Duchet, Ed. Ann
Vober, Michel
Vuillot, Alexandre Ernest
Vouillemain
Vandervit, Louis Florent
Wise, Joseph (tailleur)

La chancellerie du Consulat de France, située rue Royale, No 165, entre St-Louis et Conti, est ouverte tous les jours, de 10 heures du matin à 3 heures de l'après-midi. 3 juillet

CHARTES—plusieurs [illegible] à vendre par MORENO FRERES.

JUSTICE DE PAIX.

3ME JUSTICE DE PAIX.

AUGUSTUS DUVALL ayant été régulièrement désigné comme candidat du parti Américain pour la troisième justice de paix de la paroisse d'Orléans, sollicite respectueusement l'appui des électeurs du ward. L'élection est fixée au 10 juillet 1856. —auto

Le soussigné est candidat à la place de Troisième Juge de Paix, pour remplir la vacance occasionnée par la mort de l'honorable Richard Richardson. L'élection a lieu le 10 juillet, au 3me precinct, rue Dauphine, et au 9me precinct, rue du Bassin. 18 juin—auto JOHN W. ANDREWS.

ATTENTION.

Linge fait, Jaconas, Brins, &c.

L'attention des acheteurs est appelée à la vente de linge fait, jaconas, brins &c., qui aura lieu aujourd'hui, à 10 heures A. M., au magasin d'encan de H. Peyrhaud & Co, No 28, rue de la Vieille Levée. Conditions libérales à la vente.

GRANDE OCCASION!

Au prix coûtant et au-dessous,

POUR CAUSE DE REPARATIONS.

D. P. Scanlan & Co.,

Nos 12 et 14, RUE DE CHARTRES,

OFFRIRONT, tant qu'ils pourront tenir leur établissement ouvert, la totalité de leur grand assortiment de soieries d'été, barèges, mousselines, broderies, dentelles, mantilles et chapeaux de Paris, au prix coûtant et au-dessous. 3 juil—6f

Banque des Artisans et Marchands.

Nlle Orléans, 2 juillet 1856.

LA Direction a déclaré aujourd'hui, sur le capital, un dividende semi-annuel de cinq pour cent qui sera payé mercredi, 9 du courant. 3 juil—3f G. CRUZAT, caissier.

AVIS.

LES personnes qui doivent à la succession de feu Emile Colard sont priées de venir payer sans retard, et celles ayant des réclamations à faire valoir contre ladite succession sont priées de les présenter à la soussignée. ELISE COLARD, Administratrice, ou à JOHN H. MERNOS, Avocat, 3 juil—4 5 7 9 11 111 Passage de la Bourse.

Galvanoplastie perfectionnée,

ORFEVRERIE DE TABLE.

C'EST avec une entière confiance que le soussigné recommande ce produit,—destiné à coup sûr, à remplacer tous les autres substituts de l'ARGENTERIE, préconisés jusqu'à ce jour.

Cette orfèvrerie a été soumise à l'exposition universelle de 1855, où elle a commandé l'attention.

Elle a l'apparence de l'argenterie la plus fine et la plus soigneusement travaillée; comme l'argenterie, elle supporte la gravure; et l'INNOCUITÉ du métal,—qualité si importante, est complète.

Expressément fabriqués pour lui, tous les articles de cette fabrique, vendus par le soussigné, portent un poinçon spécial, dont le but est de prévenir toute fraude et toute contrefaçon, il s'appuie la garantie.

Dans quelques jours, le soussigné aura également en vente un assortiment complet

d'Orfèvrerie Alfénide.

J. TACON, 3juil rue de Chartres, 167.

TOILES d'Irlande et d'Écosse.—Reçu par les derniers arrivages, un grand assortiment d'excellentes marchandises de manufactures bien connues, savoir:

Toile à chemises et draps; mouchoirs unis, ourlés et imprimés; toile de Chartrai, batiste, diaprés, damas, huckabacks, serviettes, nappes, linge de table, coutil, toile de Russie, glaces, batiste imprimée, toile grise et jaune, toile Regatta pour chemises, toile pour planteurs, de coton à raies, osnaburgs, toile à matelas, cheminées, devants de chemises, bonnets et toutes sortes de marchandises convenant au commerce. O. B. GRAHAM, 3juil 2sem No 96, rue Gravier.

BURLAPS—6 balles, de prèsse chacune, bonnes pour sacs de café et emballage de tabac, en débarquement et à vendre par O. B. GRAHAM, 3juil No. 96, rue Gravier.

MARCHANDISES pour le Mexique.—En Douane!
20 balles imperiales,
10 balles indiennes anerties,
8 do indiennes bleues,
10 do toile de Russie par drap,
10 do chales couleur, imprimées,
30 caisses coton en pelotte et en bobine.
Egalement—Un assortiment de platilles, bretanias, crême, coutils, cambrics, indiennes et divers autres articles pour le marché du Mexique, débarqués tout récemment et à vendre par O. B. GRAHAM, 3juil 2sem No. 96, rue Gravier.

EAUX-de-Vie—Reçu par le navire New England 50 futailles Planat & Co cognac, 30 futailles T. Hennius Lallemand, en douane, à vendre par SOSTHENE THOMAS, 3 juil 8, Gravier.

Oranges. Oranges.
REÇU par le navire Constable, de Gênes, 1 lot d'oranges d'Italie, à vendre par LANATA FRERES, 3 juil 9 et 11 rue Jefferson

REÇU par le navire Cotton Planter—20 meules fromage de Gruyère.
50 caisses Chambertin,
20 do Chablis,
20 do Chandelles de la Villette,
100 do Absinthe Pernod & Linnichère.
A vendre par SOSTHENE THOMAS, 3 juil 84, rue Gravier

CIGARES—45 balles cigares pour chandelles, à vendre par O. B. GRAHAM, 3 juil—12 No 96, rue Gravier

AVIS.

A partir du 27 courant, suivant acte passé par devant M. P. Théard, notaire public, M. JULIEN MORE est chargé de ma procuration. Nouvelle-Orléans, 26 juin 1856. 30 juin—6f Ch. GAUTHEREIN.

LE TRAIT D'UNION,

Journal français quotidien,

PUBLIE A MEXICO.

Prix de l'abonnement par mois, $2, non compris le port.

S'adresser aux bureaux de l'*Abeille*. 28 juin—3f

SOUS PRESSE, POUR PARAITRE LE 1er AOUT,

Amour, Gloire et Patrie,

POESIES PAR

AMAND BERTHELON.

PRIX..........$1 00 par exemplaire.
Chez M. Tacon, Chartres 167 }
Chez M. Hebert, Chartres 140 } Libraires.
Chez M. Paye, Chartres }
Au bureau de l'Abeille. 29 juin—3f

H. LENOIR.

Restaurant et Café du BAYOU ST. JOHN,

HALF WAY HOUSE.

PRES LE BUREAU DE PEAGE.

Cet établissement sera ouvert au public le 1er Mai prochain. Mar—3f

AVIS.

LA maison de commerce connue jusqu'à ce jour sous la raison M. HERMANN & Co ayant été dissoute par M. HERMANN & ZERNECKE, toutes les réclamations de l'ancienne société devront être présentées dans les bureaux de la société Hermann & Co. de la ville de [illegible]. HERMANN & Co. Nouvelle-Orléans, 1er juillet 1856.

Les soussignés annoncent respectueusement à leurs amis et au public qu'ils ont formé une société sous la raison Koenig & Zernecke, pour l'importation de marchandises de toutes sortes, et la commission, jusqu'ici à la maison H. Hermann & Co. M. F. HERNECKE, AUGUSTUS HERMANN, Nlle-Orléans, 1er juillet 1856. 2 juil—3f

Propriété à vendre.

Une maison neuve située rue Dumaine entre Villeré et Robertson, contenant trois chambres, cuisine, salle à manger [illegible] chambre à bain, &c. Le tout couvert en ardoises, bâtie sur un terrain de 30 pieds de face à la rue Dumaine, sur 120 pieds de profondeur.

Pour les termes et conditions s'adresser sur les lieux ou au moulin à vapeur, rue Toulouse, entre Bourgogne et Remparts, à 2 juil—3f R. P. THEARD.

AU PUBLIC.

GUSTAVE B..., jeune garçon de quatorze ans, ayant quitté la maison paternelle depuis dix jours, ses parents très inquiets sur son sort, prient instamment les personnes qui auraient connaissance du lieu où il s'est réfugié, de vouloir bien en donner avis à leur domicile, rue des Ursulines, No. 176, entre Bourgogne et Remparts. 2juil—3f

Littell, Payan & Carhart.

ENTREPOT D'HABILLEMENTS CONFECTIONNÉS,

118 et 120, rue Duane, entre Church et Broadway New-York,

MANUFACTURE, 309 et 311, BROAD STREET, NEWARK, N. J.

ET

THOMAS C. PAYAN & Co, 74, rue du Canal, Nlle-Orléans (Lse.)

JOHN C. LITTELL, THOMAS C. PAYAN, THOMAS F. CARHART. 2 juil—6m

COGNACS.—10 futailles Louis Laferrière 1859;
5 futailles Bouquet Tricoche & co 1855;
5 do Jules Laferrière de preuve pâle;
10 do Vve. Bist, de preuve pâle;
5 do J. Brand de do do;
20 do Moreau de do do; à vendre par TH BAILLY BLANCHARD & Co., 2juil—15f 27, rue de la Vieille Levée.

HUITRES et Conserves de Baltimore:—
15 caisses Huitres;
10 do Pêches;
10 do Pommes en marinade;
5 do Tomates;
5 do Maïs tendre; à vendre par TH BAILLY BLANCHARD & Co., 2juil—15f 27, rue de la Vieille Levée.

VINGT-CINQ paniers Champagne supérieur Heidsieck, à vendre par TH BAILLY BLANCHARD & Co. 2juil—15f 27 rue de la Vieille Levée.

EN magasin et à vendre, par les soussignés—
barriques vin rouge St. Julien,
40 do do St. Estèphe,
12 barils do St. Julien,
10 do vin blanc Haut Sauterne,
1000 caisses vin blanc do.
500 paniers huile Plagniol,
400 do do de Marseille fine,
100 caisses absynthe Edouard Pernod,
40 do kirsch de do,
20 do guignolet d'Angers,
15 do muscat de Lunel,
10 do vermouth Noilly, Prat & Co.
20 do fruits au vinaigre et conserves.
A vendre par C GAVARRO & Co, 2 juil 144 rue Royale

EN magasin et sous les clés de la douane—
14 [illegible] cognac Coco père & fils [illegible] 1862,
[illegible]
4 futailles absynthe André & Co.
A vendre par C GAVARRO & Co. 2 juil 144 rue Royale

[illegible]

EAU-DE-VIE—[illegible] à vendre par JOSEPH LANDES & Co.

CHANDELLES—[illegible] à vendre par [illegible]

[illegible]

MONSIEUR H. F. KLUMPP a notre procuration à partir de ce jour. CHARLES GOMEZ & Co 1 juillet—6

A VENDRE.

DEUX-CENT-CINQUANTE paniers de champagne marque "Delbeck et de Bergheu" par P. CAMBAVE, seul agent. 1 juillet—1m No 80, rue de la Douane

A LOUER.

Une belle propriété située à trois milles de la Baie St-Louis. La maison se compose de quatre pièces, deux galeries, deux cabinets, deux chambres à domestique, cuisine, remise, jardin, devant et derrière planté d'arbres fruitiers, cabane à bain, etc. Entre les appartements règne un vaste corridor qui sert de salle à manger.

S'adresser à Mme Dubaios, rue du Quartier, entre Marais et Tremé. 1juill—3m

Théodore Danziger.

MAGASIN de MARCHANDISES SECHES A BON MARCHÉ.

Encoignure Robertson et Orléans,

ET

No. 97, rue des Chênes.

A l'honneur d'annoncer à sa clientèle et au public qu'étant sur le point de partir pour le Nord, il vendra son magnifique assortiment de mousselines jaconas imprimées, de batiste pour robes et de bandes brodées à meilleur marché que par le passé, afin de diminuer son stock.

Aussi: Un nouveau lot de Toile fine en coupons. 28 juin

AVIS.

LES créanciers de la succession de C. Pasquier & Co., sont priés de présenter leurs comptes. Les personnes qui doivent à ladite succession sont priées de venir payer immédiatement au soussigné. J W DYAR, curateur, 28 juin—6 Enc. Gravier et Belle Levée

TEINTURE D'ARNICA—300 fioles teinture d'arnica de Suisse, préparée avec la plante fraiche; on l'emploie avec un succès assuré dans les cas suivants: contusions, coups, égratignures, blessures, piqûres, entorses, mal de tête, courbatures, etc. En vente chez LION & PINNARD, 28 juin 45 et 47, rue Royale, enc. Bienville

REÇU par le navire Griffin, de Bordeaux:—
Vin de Bordeaux—20 barriques bon vin ordinaire, pour familles.
Safran—Gâtinais—10 livres de safran du Gâtinais lère qualité.
A vendre par DES. PITOU, 28 juin—12 Coin Dauphine et Douane

Surdité.

Guérison complète et immédiate de la surdité et autres maladies de l'oreille.

Mr LOUIS BIGAUD, rue St-Philippe, No 205, entre Bourgogne et Remparts, [illegible] son oreille, et des autres affections du conduit auditif, qu'il s'offre de les guérir immédiatement et radicalement, par un traitement simple, exempt de danger de [illegible] l'oreille, [illegible] gratuitement le examen de [illegible] les formes de cet organe, et la possibilité d'en opérer la guérison, quel que soit l'âge des personnes et l'ancienneté de leur affection.

Heures de consultation, de 9 heures du matin à 5 heures du soir.

Parmi les nombreuses personnes guéries par lui, il se réfère à celles dont les noms suivent:

Armand Noël, 135 rue des Français,
Jean Baudin, encoignure Moralès et St Bernard
Armand Paillo, 125 rue des Français.
O. Carrière, encoignure Columbus et Roman.
Romain, 22 rue Conti, bureau de Ofrède
Mme Pacel, née Lavergne, rue Anne, près Remparts.
Jean Louis, 98 rue l'Ypsilant.
F. D. Hovey, Dauphine, entre St Philippe et Ursulines, etc. etc. etc. 15 juin—1m

AVIS.

LA ville de Jefferson est maintenant prête à commencer les actes de vente pour les terrains [illegible] intérêt à raison de huit pour cent et bonne hypothèque, en vertu d'une loi spéciale de la législature de l'Etat, approuvée le 6 mars 1856. F. J. LAIZER, 18 juin Maire

Avis des exécuteurs.

LES personnes qui doivent à la succession de feu SAMUEL J. PETERS sont priées de venir payer sans délai; et celles qui doivent à l'ancienne maison PETERS & MILLARD sont priées de payer, à ceux qui sont chargés de la liquidation. Les personnes qui ont des réclamations à faire valoir contre ladite succession, ou contre ladite société, sont priées de les présenter à la maison de PETERS, MILLARD & Co., aussi en liquidation, et prises de les présenter aux soussignés. Mme M. A. PETERS, exécutrice, SAMUEL J. PETERS, jr., exécuteur. Nos bureaux sont au No. 27, rue du Camp. 20 juin—3m

CIGARES DE LA HAVANE—315,000 cigares de différentes dimensions Regalias, Media Regalias, Londres, Cazadores, Trabucos, Queñones Princesas, Milares, Chiripitos, etc., etc., en débarquement du brick Mary Elizabeth, venant de la Havane, à vendre par BORRIO & FRERE, 28, rue Gravier

CIGARES de la Havane—250,000 cigares de différentes marques les plus estimées, reçus par le brick Niagara venant de la Havane, à vendre par BORRIO & FRERE, 34, rue Gravier

FEUILLES de la Havane—50 balles feuilles Vuelta Abajo, de première qualité, pour capes et robes, reçues par le brick Niagara, venant de la Havane, à vendre par BORRIO & FRERE, 34, rue Gravier

POMMES DE TERRE—355 barils pommes de terre rouges, ognons, etc. à vendre [illegible]

OGNONS—300 barils ognons nouveaux, [illegible]

FEVES—50 barils fèves blanches nouvelles, [illegible]

POMMES SECHES—75 barils pommes nouvelles du nord, [illegible]

PECHES SECHES—35 barils pêches nouvelles du nord, à [illegible]

ALL—[illegible] barils ail nouveau du nord, reçus tout récemment, à vendre [illegible]

[illegible] DONNELLY, MEDINA & CO., [illegible] rue Tchoupitoulas

75 [illegible]

Produits d'Espagne.

barriques vin Valdepeñas, vin Pétal,
15 do do St Vicente, très vieux,
15 barils vin d'Oporto,
10 do vin muscat doux de Malaga,
10 do [illegible]
200 do [illegible]
[illegible]
A vendre par PABLO GEIST, 39 rue de la Vieille Levée

EN débarquement du navire Prinz Adalbert, de Bordeaux:
[illegible] barils vin rouge pour familles,
10 barils vin blanc Haut Sauterne,
150 paniers véritable guignolet d'Angers,
[illegible]
A vendre par HENRY VALETON, 90, rue St Louis

EAU de vie—[illegible]
A vendre par EUG ROCHEREAU & Co, 17 et 19 rue St Louis

EN débarquement du navire Prinz Adalbert, de Bordeaux—
20 barriques vin rouge Pauillac Médoc,
25 caisses vin blanc Haut Sauterne.
A vendre par EUG ROCHEREAU & Co. 17 et 19, rue St Louis

Changement de Bureau.

FRANCOIS CALONGNE, Quatrième Juge de Paix, a transporté son bureau au No 10, rue Rampart, Deuxième District. 15 mai—3m

Miel de Versailles.

LE soussigné a du bon miel du pays pour avis au public que le soussigné a toujours un grand assortiment de cet article à vendre chez lui, à Versailles, ou chez M. DIDIER, rue Champs Elysées, entre Amour et Craps. BOLLENGER, à Versailles.

Les personnes qui désirent avoir du miel en rayons peuvent toujours s'en procurer en laissant leur adresse au marché et-dessus. 12 juin—2m

DEMANDE d'une demoiselle parlant l'anglais et le français, pour un magasin de détail. S'adresser au [illegible] rue de Chartres No 68. 12 juin

DEMANDE d'un jeune homme, parlant l'anglais et le français, pour apprendre un état; il sera nourri, entretenu et blanchi. S'adresser au bureau de l'*Abeille*. 12 juin

BOITES A BOUPES, houpes et divers articles de Paris, à vendre par LEON PIERRE & Cie, 14 juin 61, rue de Chartres

CHAPELLERIE et fournitures pour chapeliers, à vendre par LEON PIERRE & Co, 14 juin 61, rue de Chartres

Cigares de la Havane.

UN grand assortiment de cigares de la Havane, différentes marques Millars, Londres, Regalia Regalias, [illegible] des meilleures fabriques et en débarquement du brick N. D. Miller, à vendre par CABALLERO & BASUALDO, 36, Vieille-Levée, entre Douane et Bienville

Cigares de la Havane.

104,000 Cigares de la Havane récemment reçus en magasin par le brick Mary Elizabeth. C'est un bon assortiment de Londres, Millars, Premio et Regalias des meilleures fabriques, à vendre par CABALLERO & BASUALDO, 36, Vieille Levée, 16 juin entre Douane et Bienville

Marchandises nouvelles.

NOUS venons de recevoir par le Cahawba un lot [illegible] de confections d'été pour hommes, jeunes gens, comprenant tous les derniers style. A vendre à très bon marché par LAGAY & LECANU, 26, rue de Chartres

[illegible]

A vendre [illegible]

[illegible] X. LAMBERT, [illegible] rue des Magasins

[illegible]

EN magasin—[illegible] barriques vin rouge pour familles [illegible] A vendre par X. LAMBERT, rue des Magasins

[illegible]

A vendre par [illegible]

[illegible]

TAPIS, NATTES,

et Toiles cirées pour planchers.

19 rue de Chartres.

REÇU dernièrement un grand assortiment de la tapis, tels que:
Tapis de VELOURS, etc.
Tapis WILTON, tapisserie, tapis de BRUXELLES de triple épaisseur,
Tapis INGRAIN, tapis de VENISE, etc. etc.
Toiles à l'huile de tous dessins, qualités et largeur coupées à la demande;
NATTES, 500 pièces, 4 quarts, 5 quarts et 6 quarts, blanches et en damiers, maintenant en débarquement.
Le tout offert aux PLUS BAS PRIX de la place.
17 mars A. BROUSSEAU & Co

TOILES! TOILES!

300 pièces, 28 yardes chacune, bonne toile pour chemises à 9c.
200 do do do do do do 9
150 do do do do do do 10
150 do do do do do do 11
100 do do do do do do 12
100 do do do do do do 12
[illegible] pièces toile extra, pour familles, de Dunbar Dixon & Co, célèbres fabricants, assortie, de 12 à 25c.

50 pièces toile supérieur, pour devants de chemises;

30 pièces toile de Courtrai, joli article, pour caleçons;

10 pièces toile supérieure épaisse pour caleçons à 25 cents la yarde;

100 pièces toile de Paris et linon toile fine pour couchettes, de 62 et au-dessus;

20 pièces toile, pleine largeur, pour taies d'oreiller;

60 pièces toile 10¼, 11¼ et 12¼ Barnsley, pour draps.

La plus grande partie de ces toiles viennent d'être reçues par le steamer Empire City et seront vendues vingt-cinq pour cent de moins que les prix réguliers, parce que la saison est avancée.

Egalement:—700 douzaines devants de chemises. P & E REILLY, 1 juil—1f Enc. Canal et Royale

SOURCES DE BLADON,

DANS L'ALABAMA.

MM. CONNOR & WOOTEN, propriétaires de ces délicieuses eaux minérales, situées dans une partie saine de bois de pin, à quatre milles à l'ouest de la rivière Tombigbee, et soixante milles au nord de Mobile, ont introduit dernièrement de grandes améliorations dans leur établissement. Ils sont prêts à recevoir les voyageurs, qui y trouveront tout le confort désirable. Un bon maître d'hôtel et des domestiques attentifs veillent de la ville ont été engagés, et les propriétaires s'engagent à ne rien négliger pour rendre un séjour chez eux agréable sous tous les rapports.

Les propriétaires savent qu'il leur est inutile de dissenter longuement sur la vertu de ces eaux. Le public connaît depuis longtemps l'analyse qu'en a faite le professeur—et les personnes qui y ont eu recours les ont trouvées célèbres. Les trois sources, l'Alcaline, la Source Blanche et la Source de Vichy, qui chacune leur avantage, et surtout sa boisson alcaline acidulée, elles sont, selon l'expression du Dr Riddell, "sans rivales dans le Sud, et bien qu'il y en ait qui contiennent plus de matières minérales, elles ne leur cèdent guère sous le rapport de la salubrité." De nombreuses cures extraordinaires viennent à l'appui de cette assertion.

Des voitures et des chevaux sont constamment à la disposition des passagers et des pensionnaires.

L'agent des propriétaires à la Nouvelle Orléans est M. T. B. SMITH, no 12, rue de la Nouvelle Levée. 7 juin—3m

A louer à prix réduit pour l'été.

Une maison pour famille, No 197 rue Commune.

Une maison pour famille No 340 rue Commune.

Une maison double à étage, encoignure Poydras et Baronne.

Une demi maison rue Tremé, entre Jackson et Commune.

Une maison rue St James, près St Jean Baptiste. S'adresser à EUG. ROCHEREAU & Co, 19 juin 17 et 19 rue St Louis

OCCASION.

Maison à louer et mobilier à vendre.

LE haut de la maison No 21, rue Conti, admirablement situé pour un boarding-house et présentant toutes les commodités désirables, est offert en location et le mobilier dans ladite maison à vendre. Conditions avantageuses. S'adresser à EUG. ROCHEREAU & Co, 7 juin 17 et 17, rue St Louis

Hotel de la Passe Christian.

Cet hôtel sera complètement réparé, mis à neuf et ouvert le 15 JUIN prochain, sous la direction de WARREN A. GRICE et E. W. JAMES. 27 mai—1m

A LOUER.

La belle et agréable maison No 160, rue Condé, entre Quartier et Hôpital. Les clés seront livrées immédiatement. S'adresser à JUAN Y DE BIANA, 10mai No 67, rue Bienville

BONNE CHANCE!

A LOUER, à bas prix, une grande maison, No 71, rue Dauphine, entre Bienville et Conti, avec ou sans l'ameublement, c'est-à-dire, tout appartements meublés de meubles entièrement neufs, et entièrement ornés, et richement orné, pour ses dimensions importantes, le voisinage est très tranquille, composé de familles honorables. On donnera possession de suite.

S'adresser No 71, rue Dauphine, de 9 à 3 heures. 20 juin

A Louer.

Une grande maison à étage en briques, rue Jefferson No 22, récemment réparée et peinte, pouvant convenir pour boarding house ou pour famille.

S'adresser à EUG. ROCHEREAU & Co, 24 juin 17 et 19, rue St-Louis.

BISCUITS—300 barils et 200 caisses biscuits soda, de [illegible] beurre, de [illegible] pour vins, de [illegible] pic nics, biscuits, pilote, de première qualité, à vendre aux plus bas prix du marché, par C. T. DURBRIDGE & Co, 14 juin 31, rue Poydras.

Agents de la Boulangerie Mécanique de St-Louis

LES MOHICANS,

par Alexandre Dumas.

Le dernier volume de ce remarquable roman a été reçu à la

LIBRAIRIE NOUVELLE,

où les souscripteurs sont invités à le venir prendre. J. TACON, Beranger rue de Chartres No 167.

INSTITUTION A. DARROT.

104 rue Toulouse, entre Bourgogne & Remparts

CETTE institution est dirigée, depuis le 1er Mai, par M. A. Darrot, ex-professeur aux Ecoles publiques et professeur des Sœurs Ursulines.

Les classes seront ouvertes à dater du 2 Juin, de 8¼ à 5 heures et de 4½ à 6 heures du soir. 30mai—3m

SUCRE Moscovade—100 boucauts sucres pour [illegible] en débarquement du brick Eureka, venant de Matanzas, à vendre par S. DE VISSER & Co, 23 juin 74, rue des Magasins

SUCRE brut et blanc de la Havane—433 caisses, en débarquement du brick Eureka, venant de Matanzas, à vendre par S. DE VISSER & Co. 23 juin 74, rue des Magasins

MELASSE de Cuba—160 barils en débarquement du brick Eureka et à vendre par S. DE VISSER & Co, 74, rue des Magasins

KIRSCH—50 caisses, marque Sauvageot Brunetton & Co, en magasin et à vendre par J [illegible] DE FUENTES & Co, 25 juin 20, Vieille Levée

SUCRES de la Havane—200 caisses sucre blanc, jaune et brut, en débarquement en magasin, à vendre par S. DE VISSER & Co, 74, rue des Magasins

VIN BLANC—75 barils vin blanc Haut Sauterne, en débarquement du navire Dudley, à vendre à bon marché par J & J TARDOS, 31 Vieille Levée

COGNAC Samuel Richard—12 quarts de pipe en débarquement du navire New England, venant de Bordeaux, à vendre par PREAU & COUTURE, 23 juin 31 et 33 rue Gravier

SARDINES et petits pois—30 caisses sardines ½ et ¼ J. Peneau, Nantes; 4 caisses petits pois ½ J. Peneau, Nantes, en débarquement du navire New England, à vendre par PREAU & COUTURE, 31 et 33 rue Gravier

PRUNEAUX—100 caisses pruneaux en bocaux marque J Fau, en magasin et à vendre par O. VALETON & Co, 13 juin 26 rue Tchoupitoulas

SARDINES A L'HUILE—1000 demi-caisses, 1000 quarts do, en magasin et à vendre par O. VALETON & Co, 13 ja 26 rue Tchoupitoulas

WHISKEY EXTRA, VIEUX—30 barils vieux whiskey Bourbon; 100 barils vieux Shannondale, 1854, à vendre par O. VALETON & Co, 13 ja 26 rue Tchoupitoulas

VIN pour familles—4 barriques vieux vin rouge, en débarquement du navire New England, venant de Bordeaux, à vendre par O. VALETON & Co, 13 juin 26 rue Tchoupitoulas

VIN ROUGE—37 barriques vin rouge pour familles, en débarquement du navire Griffin, venant de Bordeaux, à vendre par O. VALETON & Co, 13 juin 26 rue Tchoupitoulas

LIQUEURS du pays—400 caisses whiskey extra, marque Camelia; 300 do do marque Excelsior; 200 demi do do do; 300 do eau de vie et genièvre, de New York, en magasin, à vendre par O. VALETON & Co, 13 juin 26 rue Tchoupitoulas

CERISES à l'eau de vie—150 caisses, en débarquement du navire New England, venant de Bordeaux et à vendre par O. VALETON & Co, 13 juin 26 rue Tchoupitoulas

S. D. GRATIAA.—L. COMMAGERE.—P. LONGIS.

Gratiaa, Commagere & Co,

IMPORTATEURS de vins, eaux de vie, sardines, etc. et marchands commissionnaires en général. No 20, rue de la Douane. 4 juin—1an

EN débarquement du navire New England, de Bordeaux:
20 barriques vin rouge Montferrand,
20 do do Cambiane,
20 do do Quinsac,
30 do vin blanc Haut Sauterne,
40 caisses fruits à l'eau-de-vie,
40 do moutarde diaphane,
5 barils vieux cognac fine champagne,
3 demi pipes et 15 quarts eau-de-vie Deury Betton 1860.
3 demi et 12 quarts pipes do do 1861.
A vendre par B TALAMON, 11 juin 131, rue Royale

VIN ROUGE—En débarquement du navire New England, venant de Bordeaux, et à vendre par les soussignés:
100 barriques vin rouge bon ordinaire,
30 do do St Julien,
30½ do do do,
7 barils do do do.
GRATIAA, COMMAGERE & Co, 11 juin—25 20 rue de la Douane

Aux Habitants sucriers.

LES soussignés, agents de l'appareil connu sous le nom de Grieur's Patent Sugar Pan, pour la fabrication du sucre, préviennent MM. les habitants sucriers qu'ils sont maintenant prêts à leur fournir des appareils pour l'exploitation de la prochaine récolte. Les personnes qui désirent commander devront s'adresser à O. LE BLANC & SON, 15 mai—6m 14, rue Carondelet

Vermicelle et macaroni.

LE soussigné, agent de la fabrique de M. Foe Sambola Jr, donne avis au commerce qu'à partir de ce jour il fera une grande réduction de prix aux acheteurs en gros. Les ordres seront reçus à la manufacture, rue Vieille Levée, No 100. FOE SAMBOLA Jr. 4juin No 32, rue Tchoupitoulas

EN débarquement du navire Griffin, de Bordeaux,
20 barriques vin rouge St-Julien,
24 do do St-Estèphe,
24 do do Médoc,
12 do do St-Emilion,
36 caisses de 12 bouteilles vin Pape Clément,
30 do 24½ do do Gruau Larose,
40 do prunes sèches,
3 do champignons au naturel,
3 do mastic.
A vendre par PERROS FRERES, Enc. Royale et Dumaine

PROVISIONS.

PROVISIONS—700 barils lard M. O. et prime par 30 boucauts jambons, do [illegible]
20 boucauts pièces côtes et épaules fumées,
15 barils langues de bœuf,
160 barils et barillets saindoux toutes les qualités,
25 boucauts viande salée,
[illegible]
A vendre par WHITE & DUPEIRE, 28 & 31 Vieille Levée

EN débarquement du navire New England, venant de Bordeaux:
50 caisses vin fin à l'eau de vie, assortis,
50 do de 100 demi boîtes sardines de Nantes,
A vendre par HENRY VALETON, 90, St Louis

TABAC—35 balles tabac du Mexique en feuilles, pour capes et tripes, reçues par le steamer Texas. A vendre par BRUGUIERE & Co, 15 Bienville

COMITÉ FRANÇAIS.

$600 de récompense.

QU'IL SOIT CONNU, qu'à une séance extraordinaire du Comité de Vigilance, en date du mardi 17 juin 1856, il a été adopté, à l'unanimité, qu'il serait accordé SIX CENTS PIASTRES de récompense, à quiconque arrêterait et livrerait à la justice LES TROIS MEURTRIERS de François Girard, ou DEUX CENTS PIASTRES par chaque individu mis en arrestation.

Délibéré en conseil extraordinaire, le 17 juin 1856. Ont signé:

Dr DUCOURAS, Président.
WAGNER, vice-Président.
D. SCHWATZER, Trésorier.

Membres du Comité:

Joseph Dupaty, E. Chetun,
H. Devries, E. Bourlier.

Certifié conforme au procès verbal E. MENANT, 1 juin Secrétaire

BANQUE DE LA NOUVELLE ORLEANS, 1er juillet 1856.

A UNE réunion du conseil de direction tenue aujourd'hui, un dividende semi annuel de cinq pour cent sur le fonds capital de cette banque a été déclaré payable aux actionnaires ou à leurs représentans légaux, lundi prochain, 7 du courant. Wm P. GRAYSON, 2 juil—juaq7 Caissier

Banque de l'Etat de la Louisiane.

Mardi, 1er juillet 1856.

CETTE banque sera fermée vendredi, 4 du courant. Les billets échéant ce jour là devront être payés jeudi, 3 juillet, jour où les billets devront être mis à l'escompte pour samedi, 5. RICHARD RELF, 1j Caissier

Banque des Citoyens de la Louisiane.

Nlle-Orléans, 30 juin 1856.

CETTE banque sera fermée vendredi prochain, 4 juillet. Les billets échéant ce jour là devront être payés la veille et les billets devront être mis à l'escompte mercredi, 2 juillet. LEON SERE, 1j—4 Agissant comme Caissier

Banque de la Louisiane.

Nlle-Orléans, 1er juillet 1856.

CETTE banque sera fermée vendredi prochain, 4 du courant. Les billets échéant ce jour là devront être payés la veille, jeudi, 3 du courant. R. M. DAVIS, Caissier.

Bureau du Trésorier.

Nlle Orléans, 28 juin 1856.

AVIS est par le présent donné au public que le délai accordé pour le paiement des taxes de ville sur les propriétés foncières expire positivement le 7 juillet. Tous les comptes seront remis ce jour là à l'avocat assistant de la ville, qui est chargé des poursuites.

Le Trésorier engage également les personnes qui exercent une profession, celles qui ont des voitures publiques ou particulières et n'ont pas payé la licence, à venir prendre la licence, autrement il sera forcé d'exécuter rigoureusement l'ordonnance à ce sujet. ADAM GIFFEN, 28 juin—jusq. 7 juil Trésorier

MAIRIE DE LA NLLE-ORLEANS,

CITY HALL, 28 juin 1856.

Avis par le présent donné qu'à partir du 1er juillet prochain, il sera ouvert, au bureau du Maire, de 9 heures du matin à 3 heures de l'après-midi, un LIVRE DE PLAINTES pour inscrire tous les abus.

Le soussigné, Maire, invite les citoyens à se servir de ce moyen pour porter à sa connaissance toutes violations des ordonnances et le nom d'un officier quelconque de la ville qui ne remplira pas ses devoirs, car son intention est d'avoir recours à tous les moyens légaux pour faire respecter les lois et protéger les intérêts publics. CHAS M WATERMAN, 30 juin—6f Maire

Succursale de la Banque de l'Etat de la Louisiane, 2me District.

Nlle Orléans, 30 juin 1856

CETTE banque sera fermée vendredi prochain (4 juillet). Les billets échéant ce jour là devront être payés jeudi, 3, jour où la direction se réunira pour l'escompte. Les billets devront être mis à l'escompte mercredi, 2 juillet. R. J. PALFREY, Caissier 30 juin

Avis aux habitans.

LE soussigné offre à vendre un fort beau lot de cotonnade fait du pays à 20 pour cent au-dessous du prix de revient. U. LAROCHE NI, maison Rouge, No 1, 21 juin près du marché aux légumes

Fabrique de l'église St-Louis,

BUREAU DE SECRETAIRE

Nlle-Orléans, 7 juin 1856.

AVIS est par le présent donné, que le Cimetière St-Louis, faisant face à l'Esplanade et situé près du Bayou St-Jean, 3me District, va s'ouvrir pour l'admission de ceux qui désirent avoir des tombes et monuments de famille qui y seront construits. ANT. DUMOC, 9 juin—1fois 30j Secrétaire.

Compagnie du Gaz de la Nlle-Orléans,

26 juin 1856.

A une assemblée de la Direction de cette Compagnie, tenue ce jour, M. P. N. Wood a été élu à l'unanimité directeur et président de la Compagnie, en remplacement de M. Jas. Robb, démissionnaire. N. O. J. TISDALE, 28 juin—1m Trésorier

PORC—400 barils mess, M. O. et prime,
BŒUF—100 barils mess, M. O. et prime,
50½ do pour familles,
15 do jambons,
10 do plats côtés désossés,
JAMBONS—100 tierçons jambons sucrés;
WHISKEY—75 barils, Magnolia
20 do Wilshire,
20 do vieux Bourbon,
TABAC—30 tierçons, prime, de la Caroline;
SAINDOUX—[illegible] tierçons, [illegible]
[illegible]
[illegible] barillets do
CAFE—500 sacs de Rio,
FEVES—50 barils fèves blanches pour la marine
BISCUIT—[illegible] barils du nord et de l'ouest
MAQUEREAUX—50 barils maquereaux No. 3, de rivière.
POMMES de terre et ognons—300 barils
FARINE—300 barils, fine, superfine et extra de Saint-Louis, à vendre par GALLIFOR & PASCAL, Enc Conti et Levée

EN débarquement du navire Kossuth, de Marseille:
500 paniers huile d'olive, 12 bout., de J. Plagnol,
100 do do 24½ do do
100 caisses Vermouth de Noilly & Co,
10 do Absinthe suisse de Ed Pernod,
10 do Kirshwasser
10 do Muscat de Frontignan et de Lunel,
10 do Bonbons assortis comme cerises, olives Verdales, cornichons, câpres, fines, olives farcies, anchois à l'huile, etc.
15 balles bouchons surfins par balles de 15,000 chacune.
A vendre par NUMA LACOSTE & Co, 2juil 147, rue Royale

VIN—50 barriques vin rouge de Marseille, Bergasse, à vendre par NUMA LACOSTE & Co, 147, rue Royale

SARDINES—75 caisses sardines à l'huile de 50 boîtes chaque, de J Colin,
50 caisses sardines de 100½ boîtes chaque do,
10 do do 100¼ do do
A vendre par NUMA LACOSTE & Co, 2 juil 147, rue Royale

BOUTEILLES—150 paniers bouteilles bordelaises vides de 22 onces,
25 paniers demi bouteilles bordelaises,
50 do 1 do do
50 boucauts do à Madère
A vendre par NUMA LACOSTE & Co, 2 juil 147 rue Royale

A vendre pour cause de départ.

UN PIANO PICOLO neuf, en bois de rose, de la manufacture de Jean Pairre, s'adresser au No 79 Passage de la Bourse. 2 juil—3f

NOISETTES—15 sacs à vendre par E. J. HART & Co, 77 et 79 rue Tchoupitoulas

NOIX DU BRESIL—15 sacs, à vendre par E J. HART & Co, 77 et 79 rue Tchoupitoulas

ALLUMETTES—de Clark, boîtes de cartons, boîtes rondes en bois, allumettes en cire de Bell, à Londres; do allemandes, assorties, à vendre par E. J. HART & Co, 77 et 79 rue Tchoupitoulas

SAVON—50 caisses, à vendre par E. J. HART & Co, 77 et 79 rue Tchoupitoulas

QUININE—2000 onces à vendre par E. J. HART Co,

BAUME DE MILLE FLEURS—5 grosses à vendre par E. J. HART & Co, 77 et 79 rue Tchoupitoulas

LE FOURNEAU A BAGASSE

DES lettres de patente pour les Etats Unis ont été accordées à SAMUEL H GILMAN No 31, rue Natchez, Nouvelle-Orléans, en date du 4 décembre 1854, pour un fourneau brûlant du bois et de la bagasse.

Ce fourneau réunit les qualités suivantes, comme l'expérience vient d'établir cette année:

1o—Ce fourneau travaille entièrement avec un courant d'air naturel et sans l'aide d'un ventilateur.

2o—Il ne contient dans l'intérieur ni grille ni autres fers.

3o—Pour le nettoyer et en retirer les cendres, il n'est jamais besoin d'arrêter le moulin.

4o—Après son arrivée dans le fourneau, la bagasse n'est jamais touchée ni remuée.

5o—Il brûle toute la bagasse et fournit assez de vapeur pour faire marcher le moulin, une batterie et une pompe à vapeur.

Ce fourneau est le seul qui ait jamais servi à faire une récolte en Louisiane, avec les 5 conditions nommées plus haut.

Ce fourneau ne prétend nullement brûler la bagasse seule, et ne ressemble à aucun autre dans ses formes, dans les principes d'après lesquels on l'emploie, ni dans les résultats qu'il produit; il ne se rapproche en rien des droits d'autres personnes; de faux bruits répandus à cet effet ne sont que des "*ruses de commerce*," que ceux qui les répandent savent être faux et ne font circuler que dans l'intention de tromper le public et de lui faire accepter des articles qui ne peuvent pas se soutenir par leur propre mérite. Personne ne sera autorisé à vendre, construire ou employer mon fourneau patenté sans ma permission, et les personnes ayant cette permission en auront l'usage parfaitement garanti.

Mon fourneau patenté peut être aussi bien appliqué à un équipage qu'à des bouilloires à vapeur; et je suis prêt à faire un contrat pour l'employer à brûler la bagasse pour bouillir le jus de canne avec un équipage ordinaire, fournissant en outre à l'acquéreur une garantie suffisante.

On pourra se procurer des soussignés, par malle ou autrement, un pamphlet traitant le sujet au long accompagné de plans, etc. SAMUEL H. GILMAN, 31, rue Natchez, 5 fev—1 p s v—camp 11j Nlle-Orléans.

Librairie française de

Vve. HÉBERT & Cie,

160.......RUE DE CHARTRES.......160

Journaux français.

Les personnes abonnées aux diverses publications françaises, soit d'arts, de sciences, de littérature ou de modes, sont priées de venir réclamer les Nos du mois d'avril qui ont été reçus par le Cahawba. 11 juin

Librairie Française de Vv. HEBERT & Co.

160, rue de Chartres.

Par le Cahawba.

LITTERATURE—Michelet—L'oiseau. Guerre de Religion. Réforme.
E. Gautier—Nouvelles. Voyage en Espagne. Mlle de Maupin.
Thiers—Histoire de la Révolution. Consulat et l'Empire.
Octave Feuillet—Scènes et Proverbes. Paris chez soi, &c. &c.
MEDECINE, &c—Nysten—Dictionnaire de Médecine. Hahnemann Homœopathique. [illegible] de la santé et de la Maladie. [illegible]
DIVERS—[illegible] fruitiers. Guide manuel de la tenue des livres. Aventures domestiques. Œuvres de Bervault, &c. &c. 11jn.

ON DEMANDE une bonne cuisinière sachant faire la cuisine française. S'adresser rue No 68, rue de Chartres.

CHAPEAUX—50 douzaines chapeaux de paille de Florence, à bords doublés, à vendre par LANATA FRERES, 20 juin 9 et 11, rue Jefferson

EN magasin—5 caisses gomme arabique, des qualités 12 barils do do do; 20 do graines pour oiseaux. A vendre par LANATA FRERES, 9 et 11, rue Jefferson

MIEL—[illegible] miel épuré de la Havane, première qualité, en débarquement du navire Adams Gray et à vendre par LABORDE & XIQUES, 30 Nlle Levée, en face du Natchez Alley

SUCRE—60 caisses sucre jaune de la Havane, première qualité, à vendre par LABORDE & XIQUES, 30 Nlle Levée, en face du Natchez Alley

CAFE de la Havane—Quelques sacs de café vert de la Havane, première qualité, à vendre par MORENO FRERES, 34 Vieille Levée

HORACE HARBY.

165..................RUE DU CAMP..................165

Annonce à sa clientèle et aux dames en général qu'il s'est décidé à vendre au PRIX COUTANT, tous ses marchandises de printemps et d'été. Les personnes qui ont besoin de marchandises sèches feront bien de profiter de [illegible]

Excellente marché.

Une réduction de 30 pour cent sera faite sur les articles suivants:

Robes barège à raies satin et unie,
Robes organdi et jaconas français,
Mousseline suisse, de l'Inde et Nansou
Barège gros uni et bob lent,
Linons, anglais, français et américains,
Ginghams écossais et brillantines françaises,
Rubans taffetas et à dessins,
Mouchoirs mousseline et dentelle brodées,
Cotonade et Toiles 10¼ et 12¼ pour draps.
Toiles d'Irlande, linge de table, nattes, &c.

Un grand et très bel assortiment de broderies, cols et manchettes, valenciennes.
Cols en mousseline et valenciennes.
Cols, manchettes suisses et jaconas.
Bandes brodées.
Mantilles, &c., &c.

HORACE HARBY, 10juin 165 rue du Camp

Guérison par l'eau.

L'ETABLISSEMENT du Dr CHARLES MUNDE, à Florence, Mass., où les malades sont traités par l'eau, ayant été agrandi et amélioré, est ouvert et prêt à recevoir les malades. Sous le rapport de la salubrité, le site est sans égal et les alentours présentent un spectacle admirable. L'établissement est pourvu de billards, de jeux de boule, de bateaux, de chevaux, de voitures et tous les moyens d'amusement pour les pensionnaires.

Le Dr Munde est le premier qui ait décrit le traitement des maladies par l'eau et c'est à lui que Preissnitz doit sa fortune. Ses succès à Florence sont attestés par de très nombreuses signatures et il y a parmi les références les noms des citoyens les plus distingués des Etats-Unis.

Conditions.—Pour la pension et le traitement, $10 par semaine—Pour les enfants et les domestiques $5. Pour les enfans qui prennent leur repas à la table d'hôte, $7 par semaine. Pour la première consultation ou le premier examen que le malade entre ou non dans l'établissement, $5.

Références à la Nlle Orléans, MM. Surcy Verret, Bernard Turpin, John A. Dougherty. 21 juin

Soda, Crèmes à la glace.

M. P. COURGEAT, encoignure St. Philippe et Ibervigny, annonce au public qu'il trouvera dans son établissement, tous les dimanches, toutes sortes de rafraîchissements, soda, crèmes à la glace, sorbets, limonades glacées et de la patisserie fine et pour tous les goûts, ainsi que toutes sortes de liqueurs, fruits au jus et à l'eau de vie.

Un local ainsi qu'un pavillon champêtre sur le derrière, sont destinés aux dames. M. C. ose espérer que les promeneurs voudront bien diriger leur promenade de ce côté et visiter son établissement, rues St Philippe et Derbigny No 333. 30 juin—6

LE soussigné offre en vente une variété complète de Parfumeries fines de Paris, nouvellement importées et toutes parfaitement fraîches, en voir

EAUX POUR LA TOILETTE

Eau de Cologne, qualité supérieure;
Eau de lavande et vinaigre,
Eau de verveine,
Eau de Paris, etc. etc.

HUILES ET POMMADES

Huile Phlocome de la Société Hygiénique
Pommade Phlocome do do
Cold Cream do do
Crème de concombres, crème de Perse, cosmétique.

EAUX ET POUDRES DENTIFRICES

Eau et poudre du Dr. Pierre,
Eau et poudre de la Société Hygiénique,
Eau et odontine Pelletier
Eau de Botot,
Corail à la Reine,
Poudre carbonique,
Poudre à la rose, etc.

SAVONS.

Savons à l'amande amère, au suc de laitue,
Savons de guimauve, pour familles,
Savons fins assortis d'odeurs,
Pâte d'amandes de la Société Hygiénique
Crème d'amandes pour la barbe,
Savonnettes pour la barbe.

EAUX POUR L'ENTRETIEN DES CHEVEUX

Eau athénienne de Guerlain,
Eau lustrale;
Eau romaine et eau capillaire de Lubin,
POUDRE DE RIZ parfumée, en boîtes et en paquets.
ESSENCES POUR LE MOUCHOIR
Extraits de la Société Hygiénique,
Extraits de Lubin, Faguer, Guerlain, etc.

ADOLPHE BLACHE, 18 juin 9, rue Royale

SOUTHERN CLOTHING MANUFACTORY,

No 134, Chartres, entre St-Louis et Toulouse.

EDMOND DUFORESTIERS & Co, désirent faire savoir au public, et surtout aux marchands de la ville et de la campagne, qu'ils ont constamment en mains à leur nouvel établissement dont le nom est "Southern Clothing Manufactory" le plus complet assortiment de Linge fait, qu'ils vendront au plus bas prix du marché, parce qu'ils confectionnent eux mêmes tous leurs articles.

Tout ordre des marchands ou habitans pourra être rempli dans le plus bref délai, vu le nombre considérable d'ouvriers qu'il emploient. 31 juin

Bains de la rue Conti,

Entre les rues Bourbon et Dauphine.

TENUS PAR F. GAUPP.

CET établissement, qui avait été fermé depuis deux mois pour cause de réparations, vient d'être ouvert au public. Les bains de la rue Conti, peuvent se ranger aujourd'hui au nombre des établissements les plus confortables de ce genre et ce que [illegible] en trouvera la propreté la plus grande et des soins [illegible].

On trouvera en tout temps des Bains de vapeur chez M. GAUPP, et de plus cet établissement fait des bains à domicile. 22 mai—1m

PHARMACIE,

Encoignure Conti et Bourgogne,

SPECIALE

POUR LE TRAITEMENT DES

MALADIES SECRETES

ET DES MALADIES DE PEAU,

GUERISON DE

L'hydrargyrie,

MALADIE PRODUITE PAR L'USAGE

Interne ou externe

DU MERCURE, PAR

E. GAUDUL, Pharmacien.

22 mars—3m

FUSILS ANGLAIS.

LES soussignés, agents de la célèbre manufacture de Chas P. Sharman, de Londres, sont prêts à recevoir et à remplir des ordres pour un ou plusieurs fusils, selon les désirs des acheteurs.

Ayant en mains un assortiment complet de fusils de Manton, de Westley Richards, de Ripping & Lawden et de Wilkinson, à vendre à bon marché, ils invitent les amateurs à la recherche d'armes de choix. HEATON & OLIVIER, 1dmars—3m No. 60, rue Commune

Dr. SAMUEL REYNOLDS,

Bureau No 255, rue Gravier, Nlle-Orléans,

GUERISON des CANCERS, la TEIGNE, les TUMEURS BLANCHES, les PLAIES, les ULCERES les en même la santé, sans la tumeur la plus grande de temps. 18 mars—1m

PAUL E. THEARD,

NOTAIRE ET AVOCAT.

No. 68, rue Royale. 22 mai—1m

A. DURAND,

Agence générale d'affaires.

Office presque de la Bourse

Entre Bienville et Douane, no. 9

PLACEMENTS de fonds, collections de toutes sortes, négociations de billets, prêt sur hypothèque. Se charge aussi de la location des maisons, et des préparations qui offrira des conditions les plus avantageuses, comme aussi de louer les esclaves au plus haut prix du marché. 3 juin—1m

VIN ROUGE—24 barriques vin rouge bon ordinaire, en débarquement du navire Dudley, de Bordeaux, à vendre par EUG ROCHEREAU & Co, 23 jn—3f 17 et 19 rue St Louis

VIN BLANC—27 barils vin blanc Haut Sauterne, 36 do do de G. Gaston, en débarquement du navire Dudley, de Bordeaux, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co, 23 jn—3f 17 et 19, rue St Louis

VIN DE CHAMPAGNE Piper Heidsieck, en débarquement de la barque Ann, venant de New York. 100 paniers champagne Heidsieck, grandes et demi bouteilles, à vendre par H CAPITAINE, 2ja 1 [illegible] Tchoupitoulas

FRUITS à l'Eau-de-vie—
30 caisses fruits assortis
30 do abricots,
30 do prunes,
15 do poires à vendre par FERROS FRERES, 12juin—1m Enc. Royale & du Maine

COURTAGE DE MAISONS.

J. SAUVAGE a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public qu'à partir du 1er janvier 1856, il s'occupera d'une manière toute spéciale, de courtage en ce qui concerne les ventes des maisons et esclaves, et les affaires qui s'y rattachent.

On le trouvera tous les jours chez lui, encoignure Bourgogne et St-Ann, jusqu'à 10 heures, et à partir de cette heure, au passage de la Bourse, entre St-Louis et Conti, No 113. 4 jan—6m

SUCRE—50 boucauts qualité supérieure, à vendre par A. TITUS, 13jn 75, Vieille-Levée

GRAINE—100 barillets feuilles prime, 20 barils do do à vendre par A. TITUS, 13jun No. 75, rue de la Vieille Levée.

WHISKEY—75 barils Whiskey rectifié, 30½ do do do à vendre par A. TITUS, 13juin No. 75 rue de la Vieille Levée

RIZ—25 boucauts riz de la Caroline, à vendre par A TITUS, 75, Vieille Levée

IRIS—[illegible] barils patates créole, 30 do ognons, do 10 do haricots mêlés à vendre par A. TITUS, 13jn 75, Vieille Levée

CAFE—50 sacs Rio prime, 40 sacs chiminies, à vendre par A TITUS, 13ju 75, Vieille Levée

Confections d'été pour hommes.

125 malles vêtemens d'été pour hommes, comprenant tous les derniers genres, à vendre par LAGAY & LECAN, 26, rue de Chartres.

200 douzaines chemises françaises, toile et coton devant toile, à vendre par LEON PIERRE & CO, 28mars 61, rue de Chartres

Plumes.

DE toutes les grosseurs pour tapissiers, etc. Ficelle fine, blanche et couleur, pour pharmaciens et autres, à vendre par LEON PIERRE & Co, 28 fev 61 rue de Chartres

PLUMEAUX de toutes les grandeurs et soie noire à coudre, à vendre par LEON PIERRE & CO, 28mars 61, rue de Chartres

SUIF—10 barils suif frais de ville, première qualité, à vendre par ALFRED KEARNEY. Il aura constamment un approvisionnement de suif qu'il vendra par suif. 16 juin

CIGARES de la Havane—300,000 cigares des meilleures marques, tels que Cabanas, Partagas, Washington, Sevillana Regalias, Demi-Regalias, Londres, Millares, Conchas, etc, à vendre par S. DE VISSER & Co, 23 juin 74, rue des Magasins

BOUTEILLES pintes, à comptoir—60 grosses, à vendre par E. J HART & Co, 20 juin 77 et 79, rue Tchoupitoulas

SAVONS de fantaisie—100 douzaines, de toutes variétés, à vendre par E J HART & Co, 20 juin 77 et 79, rue Tchoupitoulas

ESSENCES—Extraits, toutes sortes—100 douzaines à vendre par E J HART & Co, 20 juin 77 et 79, Tchoupitoulas

SAUMON d'Irlande—6 caisses en boites de deux livres, à vendre par E J HART & Co, 20 juin 77 et 79, Tchoupitoulas

SUCRE—50 barils sucre en poudre, à vendre par H MEUGENS, 30 juin—1m 31, rue de la Commune

SUCRE—15 boucauts sucre brut, à vendre par H MEUGENS, 30 juin—15 31, rue de la Commune

FROMAGE DE GRUYERE—10 tonneaux en débarquement du navire Kohala, et à vendre par SOSTHENE THOMAS, 3 juin 8, rue Gravier

SAVON—[illegible] caisses savon de Castille, à vendre par E J HART & Co